

Agrocampus Ouest - CFR Rennes

86 rue de Saint Briec

35 000 Rennes

Farm Europe

9 rondpoint Robert Schuman

1040 Bruxelles

<p><u>Année universitaire</u> : 2020 – 2021</p> <p><u>Spécialité</u> : Horticulture</p> <p><u>Spécialisation</u> (et option éventuelle) : POMAR</p>	<p>Mémoire de fin d'études</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> d'ingénieur d'AGROCAMPUS OUEST (École nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage), école interne de L'institut Agro (Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement)</p> <p><input type="checkbox"/> de master d'AGROCAMPUS OUEST (École nationale supérieure des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage), école interne de L'institut Agro (Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement)</p> <p><input type="checkbox"/> de Montpellier SupAgro (étudiant arrivé en M2)</p> <p><input type="checkbox"/> d'un autre établissement (étudiant arrivé en M2)</p>
---	--

Comprendre la nature des besoins des agriculteurs en matière d'informations réglementaires et économiques provenant des pouvoirs publics

Enjeu d'un accès de qualité à l'information pour maîtriser son environnement réglementaire et économique et la gestion stratégique de son exploitation

Par : Marie LAPORTE

Soutenu à Rennes le 17/09/2021

Devant le jury composé de :

Président : Philippe Le Goffe

Maître de stage : Yves Madre

Enseignant référent : Aude Ridier

Autres membres du jury (Nom, Qualité) :

Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur et non celle d'AGROCAMPUS OUEST

Ce document est soumis aux conditions d'utilisation

« Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France »



Remerciements

Je tiens tout particulièrement à remercier mon maître de stage, Yves Madre, pour sa confiance dans mon travail et son extrême gentillesse. Notamment lors de l'aménagement de mon temps lors de la préparation du concours IPEF et lors de notre dernier échange à Paris. Dans le contexte de la crise sanitaire, la période passée à Bruxelles en présentiel demeurera une aventure exceptionnelle. Je conserve précieusement le souvenir de la convivialité de l'équipe de FarmEurope et des échanges multiculturels en anglais durant les pauses thé ou café. Je conserve également le bonheur de la vue de Bruxelles depuis mon bureau et des locaux aux portes du parc du Cinquantenaire.

Je tiens ensuite à remercier sincèrement Mme Ridier pour son accompagnement, ses encouragements, sa disponibilité et également sa gentillesse et sa bienveillance à mon égard.

Je remercie de manière plus générale tous les intervenants avec qui j'ai eu l'occasion d'échanger. Alors même que l'on discute justement dans ce mémoire du poids de la gestion administrative dans le planning chargé des agriculteurs, les 25 exploitants que j'ai pu interroger m'ont gracieusement accordé de leur temps avec bienveillance et parfois même avec emphase. Je leur en suis profondément reconnaissante.

Je remercie également les autres interlocuteurs que j'ai pu interroger et particulièrement M. Hervé Le Goff de la Chambre d'agriculture du Finistère qui m'a permis d'obtenir de nombreux contacts et de précieux conseils.

Je remercie enfin mes parents (ainsi que le reste de ma famille) et mes amis pour leur précieux soutien lors de la réalisation de ce stage et la rédaction de ce mémoire.

Avant-propos

Demande de FarmEurope

FarmEurope, dans lequel j'ai effectué mon stage de fin d'études, est un think tank européen indépendant basé à Bruxelles. Celui-ci contribue au débat d'idées sur les économies rurales grâce aux compétences de son équipe multiculturelle d'experts reconnus. Sans orientation politique, celui-ci exerce dans 5 domaines¹ principaux et plus particulièrement sur l'agriculture et les politiques alimentaires. Il est force de propositions et de solutions innovantes permettant de faire évoluer les schémas traditionnels.

C'est justement l'une de ces solutions innovantes que ce stage me donne l'occasion de vous présenter. Elle prend la forme d'un outil digital qui permettrait de répondre au besoin suivant des exploitants agricoles : obtenir un accès simple, clair et personnalisé à leurs propres informations réglementaires et économiques publiques, comme par exemple un portail web.

Objet du mémoire

L'objet de mon mémoire porte sur la vérification de la pertinence de cette idée avant d'éventuelles phases ultérieures de conception et de réalisation. Il s'agissait donc de vérifier si les agriculteurs disposaient déjà de toute l'information nécessaire dont ils avaient besoin pour optimiser la gestion stratégique de leur exploitation, ou s'il existait effectivement un manque selon nos hypothèses. Il s'agissait ensuite de définir ce manque et de comprendre la nature des besoins des exploitants agricoles en matière de ces informations.

¹ Agriculture, alimentation, environnement, énergie, commerce

Liste des annexes

Annexe 1 : Evolution du secteur agricole en l'espace de 70 ans (France Info, 2020) Annexe 2 : L'environnement de l'exploitation agricole (Soulignac, 2019)

Annexe 3 : Chiffres-clés du département du Finistère (Agreste, 2018)

Annexe 4 : Liste des interlocuteurs gravitant autour des agriculteurs et interviewés durant les entretiens ouverts

Annexe 5 : Grille d'évaluation pour le guide d'entretien mené auprès de 25 agriculteurs (production personnelle)

Annexe 6 : Listes des variables du guide d'entretien utilisées pour chaque témoignage d'exploitant

Annexe 7 : Caractéristiques des exploitants interrogés

Annexe 8 : Répartition des variables dans les huit critères

Annexe 9 : Proposition de gradation dans la capacité d'un exploitant à trouver l'information souhaitée

Annexe 10 : Proposition de gradation dans le temps consacré à la recherche d'information pour un exploitant

Annexe 11 : Proposition de gradation pour un exploitant en tant qu'élément vis à vis de ses pairs

Annexe 12 : Motivation de la recherche d'informations pour un exploitant agricole

Annexe 13 : Ressenti de la valeur d'une information pour un exploitant agricole

Annexe 14 : Proposition de gradation dans la capacité d'un exploitant à trouver l'information souhaitée

Annexe 15 : Proposition de gradation de la recherche d'information en tant qu'activité à part entière du travail d'un exploitant agricole

Annexe 16 : Profil détaillé d'un Prospecteur

Annexe 17 : Profil détaillé d'un Initié

Annexe 18 : Profil détaillé d'un Indifférent

Annexe 19 : Profil détaillé d'un Incertain

Liste des figures

Figure 1 : 6 critères définissant la qualité d'une information (production personnelle)

Figure 2 : Trois critères caractérisant l'accessibilité à l'information (production personnelle)

Figure 3 : les sources d'informations potentielles des exploitants agricoles

Figure 4 : Exemple plus complexe d'un processus de tri à effectuer pour arriver à l'information exacte d'une exploitation. Cas des critères de diversifications de culture pour bénéficier de la PAC (production personnelle à partir d'un schéma de l'APCA)

Figure 5 : Contraintes potentiellement subies pendant la recherche d'information pour un exploitant agricole (production personnelle)

Figure 6 : Objectif de l'outil imaginé par FarmEurope (production personnelle)

Figure 7 : La qualité d'une information définie par les exploitants agricoles

Figure 8 : Les sources d'information selon les exploitants agricoles bretons

Table des matières

Introduction.....	1
1. Préalable à l'enquête menée : cadre et contextualisation	4
1.1 L'information, le cas général pour toute entreprise	4
1.1.1. Concept et valeur de l'information en tant que donnée	4
1.1.2. L'information dans l'activité professionnelle	4
1.1.3. L'acquisition de l'information : l'importance de la veille et de ce fait l'accessibilité.....	5
1.1.4. Le cas particulier d'une exploitation agricole.....	5
1.2 L'environnement institutionnel d'une entreprise agricole : Etat des lieux.....	6
1.2.1. La politique agricole, un millefeuille de décideurs publics	6
1.2.2. L'agriculture à la croisée de plusieurs politiques et non pas d'une seule.....	7
1.3. L'importance de l'information pour la conduite d'une entreprise agricole.....	8
1.3.1. Les exploitants agricoles disposent de sources nombreuses d'information.....	8
1.3.2. Le développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans les exploitations agricoles	9
1.3.3. L'accès aux sources nécessite une succession d'étapes	9
1.3.4. L'accès aux sources peut représenter une difficulté pour les exploitants agricoles.....	12
1.3.5. La difficulté d'accès aux informations peut générer des coûts de transaction	12
2. Méthodologie	14
2.1. Le Finistère, une étude de cas.....	14
2.2. Inventaire des informations à maîtriser et de leurs sources.....	14
2.3. Une première enquête parmi le réseau des exploitants afin de préparer celle sur les exploitants agricoles.....	15
2.3.1. Objectifs et choix des interlocuteurs interrogés	15
2.3.2 Construction du guide d'entretien pour l'enquête suivante.....	15
2.4. Une seconde enquête auprès d'exploitants agricoles, découlant de la première.....	17
2.4.1. Un entretien semi directif mené auprès d'exploitants agricoles	17
2.4.2. Réalisation des entretiens	17
2.4.3. Regroupement des témoignages	18
2.5. Construction de profils d'exploitants	18
2.6. Un questionnaire quantitatif plus poussé.....	18
3. Résultats des enquêtes.....	20
3.1 Le besoin d'une information de qualité	20
3.1.1 Les attentes exprimées.....	20
3.1.2 Les six intérêts majeurs à bénéficier d'une information de qualité.....	21
3.2 Le besoin d'une information accessible	22

3.2.1 Un large réseau à disposition : état des lieux.....	22
3.2.2 Un réseau cependant complexe.....	23
3.3. Accéder à l'information : un processus à maîtriser.....	24
3.3.1 Les lourdes conséquences s'il n'est pas maîtrisé	24
3.3.2 Un processus nécessitant de nouvelles compétences	26
3.4 Segmentation de la population : les principaux profils établis	28
3.4.1 Les prospecteurs (15%)	29
3.4.2 Les initiés (30%).....	30
3.4.3 Les incertains (35%).....	30
3.4.4 Les indifférents (15%).....	30
3.4.5 Les récalcitrants (5%).....	30
3.5 Accéder à l'information grâce à un nouvel outil digital	30
3.6 Perspective des profils établis face à un outil digital	33
3.6.1 Pour les prospecteurs.....	33
3.6.2 Pour les initiés	33
3.6.3 Pour les indifférents	33
3.6.4 Pour les incertains	34
3.6.5 Les réfractaires	34
4. Discussion et Perspectives.....	35
4.1. Sur le sujet du mémoire	35
4.2. Sur le cadre de la problématique	35
4.2.1. Mieux définir le terme « information » et en proposer un cadre plus restreint	35
4.2.2. Comparaison avec d'autres secteurs d'activité.....	36
4.3. Sur les enquêtes elles-mêmes.....	36
4.3.1. Caractère reproductible de l'enquête	36
4.3.2. Création du guide d'entretien	36
4.3.3. Réalisation des entretiens	37
4.3.4. Négociations et obtention des résultats	38
4.3.5. Valorisation des données	38
Conclusion	39
Bibliographie	41
Annexes	44

Introduction

Depuis 1992, les réformes successives de la Politique Agricole Commune (PAC) ont instauré de nouveaux objectifs de durabilité et de cohésion territoriale. Les contraintes en matière d'environnement, de santé ou de bien-être animal sont de plus en plus nombreuses afin de répondre aux attentes de la société vis-à-vis des agriculteurs. Le secteur agricole n'est plus uniquement soumis aux politiques agricoles mais bien par un ensemble de politiques². De ce fait, force est de constater la multiplication des échelles de gouvernance (européenne, nationale, locale) impliquées dans le domaine agricole. Ce millefeuille institutionnel s'accompagne de dispositifs et d'informations de plus en plus complexes à maîtriser pour les exploitants. Or, le Pacte Vert européen va contribuer à complexifier davantage leur environnement réglementaire et économique par la rapidité et la profusion des futures réformes à venir à partir de 2023.

Dans ce cadre, la connaissance pour un exploitant agricole de son propre environnement réglementaire et économique constitue un enjeu fondamental. La problématique de simplification est portée comme priorité politique dans tous les débats et dans toutes les réformes depuis 1995. Le Commissaire européen à l'agriculture et au développement rural Phil Hogan avait, pour exemple, décidé en 2017 de lancer une réflexion vaste et approfondie sur la simplification de la PAC (PLAZA 2017), sans se concrétiser depuis pour les agriculteurs. De même, l'ancien sénateur M. Dubois soulignait dans son rapport au sénat en Juin 2016 « L'urgence d'une politique de simplification en direction du monde agricole » (Dubois 2016).

De plus, dans la proposition du règlement du parlement européen et du conseil, il est précisé que « afin d'améliorer la qualité et l'efficacité des conseils, les États membres devraient intégrer des conseillers dans les systèmes de connaissances et d'innovation agricoles (les «SCIA») pour pouvoir fournir des informations scientifiques et technologiques actualisées développées par la recherche et l'innovation »³ Cependant, les informations réglementaires et économiques ne sont pas mentionnées.

En parallèle de la simplification, le phénomène de saturation d'informations commence tout juste à être considéré par les politiques : les agriculteurs ont trop d'informations à leur disposition mais pour autant pas assez à l'image des newsletters reçues mais non lues

²Politique de l'eau, politique agro-environnementales, politique de santé publique, politique de sécurité alimentaire...

³ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:52018PC0392&from=EN>

Le gouvernement a donc conféré de nouvelles missions d'information aux chambres d'agriculture à titre d'expérimentation depuis la loi ESSOC votée en 2018. Celle-ci prend la forme d'un portail digital⁴ listant des réglementations selon des régions, des départements ou encore des zones géographiques. Ce premier pas pour faciliter l'accessibilité à l'information nécessite encore à l'agriculteur d'effectuer des démarches selon le principe de l'entonnoir d'un corpus d'informations globales vers une information la plus détaillée possible. L'intérêt pour un agriculteur serait d'atteindre rapidement cette information lui correspondant au mieux.

Comment dans cette situation faciliter la tâche aux exploitants agricoles et alléger la démarche de recherche d'information ? Le think tank FarmEurope s'est emparé de cette question et envisage d'élaborer un outil digital fournissant un accès simple, précis, clair et personnalisé à un exploitant agricole.

Avant de concevoir cet outil, FarmEurope souhaite au travers de ce stage évaluer les contraintes actuelles imposées aux exploitants par la démarche de recherche d'information et mettre en évidence le manque d'un outil pour les satisfaire.

Problématique

Les circuits d'informations réglementaires et économiques publics permettent-ils réellement aux exploitants agricoles de trouver facilement une information ciblée adaptée à leurs besoins ? Quelles en sont les conséquences et quel(s) moyen(s) permettrai(en)t d'améliorer l'efficacité de recherche d'information dans le contexte actuel ?

Cette problématique suggère qu'un accès difficile à l'information réglementaire et économique provenant des décideurs publics est un frein à l'optimisation stratégique des exploitations. Plusieurs questionnements en découlent :

- Est-ce un frein à l'innovation dans les exploitations ?
- Est-ce générateur d'inégalités entre ceux qui bénéficient d'un réseau et ceux qui en sont dépourvus ?
- Est-ce un frein total ou un ralentissement à l'atteinte des objectifs en matière d'environnement, de santé ou de bien-être animal pour les décideurs publics ?
- Est-ce que la quête d'information représente un coût de transaction ?

⁴ Pro-Agri Réseau Information

- Est-ce que les contraintes actuelles peuvent décourager l'exploitant dans sa recherche et donc générer des externalités négatives ?
- Jusqu'à quel degré de précision peut-on réduire ce manque ?

Tout d'abord, nous aborderons cette problématique en effectuant une recherche préalable posant le cadre et la contextualisation de la problématique. Nous nous intéresserons ensuite à la méthode utilisée pour répondre à ces hypothèses. Les résultats de l'enquête menée lors de ce mémoire seront alors exposés dans une troisième partie, avant d'être discutés dans l'avant dernière. Enfin, nous conclurons ce mémoire en réponse aux hypothèses posées.

1. Préalable à l'enquête menée : cadre et contextualisation

1.1 L'information, le cas général pour toute entreprise

1.1.1. Concept et valeur de l'information en tant que donnée

La définition de l'information est complexe par son caractère polysémique comme le décrit Claude Baltz dans son essai de définition (Baltz 1995) et par le fait qu'elle soit devenue un secteur d'activité à part entière (INSEE 2019). L'information est devenue un bien économique dont la valeur dépend de son usage et relève difficilement des mécanismes économiques classiques (Salaün et al. 2011).

Dans ce mémoire, nous nous intéressons donc à cette nouvelle forme d'économie, l'économie de l'information, et nous attacherons à conserver la définition « courante » du dictionnaire : une donnée porteuse de sens transmise par un informateur et que l'on porte à connaissance d'une personne ou d'un public qui l'interprète (Doc pour Docs 2007).

1.1.2. L'information dans l'activité professionnelle

La qualité de l'information obtenue peut être définie par 6 caractéristiques présentées ci-dessous.



Figure 1 : 6 critères définissent la qualité d'une information (production personnelle)

Elle est la clé de voûte de tout système d'aide à la décision (Bontems, Goulin 2013). Savoir la repérer permet d'éviter de nombreux risques, autant sur la capacité d'innover, que sur celle d'exister pour une entreprise. Au contraire, la surcharge informationnelle qui pèse sur l'activité professionnelle peut engendrer saturation, désinformation, baisse de productivité... en résumé un ensemble de risques autant humains que financiers (Sauvajol-Riolland 2014) .

Deux types d'informations peuvent être prises en compte par un chef d'entreprise dans ses décisions stratégiques (Le Routard 2014) : les informations internes et les informations externes à l'entreprise. Dans ce mémoire, nous nous concentrons uniquement sur les informations externes, et plus précisément les informations réglementaires et économiques provenant des pouvoirs publics. Nous les appellerons par la suite simplement « informations », par souci de simplification. Ce terme regroupera tout ce qui a trait aux aides économiques ainsi qu'au corpus réglementaire (les normes ainsi que les réglementations administratives comme les conditions d'éligibilité pour les aides économiques, etc).

1.1.3. L'acquisition de l'information : l'importance de la veille et de ce fait l'accessibilité

Selon l'AFNOR, la veille est une « activité continue visant à une surveillance active de l'environnement technologique, commercial, etc. » (Jacquet 2013) qui s'applique également aux informations provenant des pouvoirs publics. Cette activité est primordiale pour assurer la performance des entreprises et doit s'adapter en permanence face à un environnement complexe et évolutif. La veille et donc l'accès à l'information est capitale pour toute entreprise.

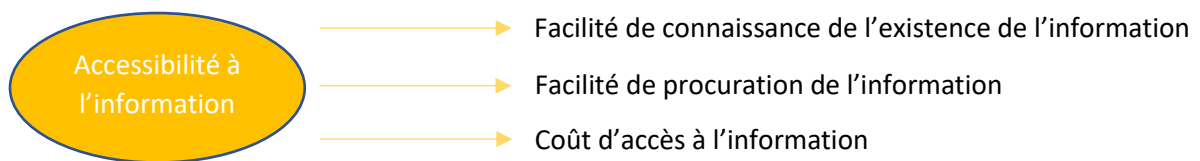


Figure 2 : Trois critères caractérisent l'accessibilité à l'information (production personnelle)

1.1.4. Le cas particulier d'une exploitation agricole

L'exploitant agricole du XXI^e n'est plus un paysan mais un vrai chef d'entreprise « stratège, autonome, et innovant » peut-on lire dans AgraPresse⁵. Les changements sont nombreux, tant dans la carte d'identité de l'exploitation que celle de l'exploitant. Une caricature extraite d'une vidéo est proposée en annexe 1 (Boissin et al. 2020). Aujourd'hui, la formation d'un exploitant agricole comprend la capacité à « poser un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers ainsi que réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique » (France compétences 2019). Tout comme n'importe quelle

⁵ <https://www.agra.fr/agra-presse/le-paysan-du-futur-un-chef-dentreprise-inventer>

entreprise, une exploitation agricole nécessite donc un apport d'informations de qualité pour assurer sa pérennité et sa rentabilité.

1.2 L'environnement institutionnel d'une entreprise agricole : Etat des lieux

1.2.1. La politique agricole, un millefeuille de décideurs publics

L'environnement réglementaire et économique d'un agriculteur ne provient ni uniquement, ni directement de Bruxelles. Il se construit autour de la diversité d'acteurs politiques et publics desquels l'agriculture dépend. Celle-ci peut être schématisée en deux mouvances :

Première mouvance

Une fois l'architecture et le contenu de la PAC établis, les modalités de sa mise en œuvre sont déclinées dans un plan stratégique national pluriannuel élaboré par chaque Etat Membre en fonction des objectifs qu'il s'est fixé (Commission Européenne 2021). Celui-ci répartit entre autres les rôles d'autorité de gestion des différents fonds entre l'Etat et les régions sous forme de responsabilité entière ou de cogestion (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation 2020). Chaque région met alors en œuvre son propre programme pour les prérogatives qui lui reviennent.

Seconde mouvance

En parallèle de la transposition de la PAC, l'agriculture peut être affectée ou soutenue par « l'ensemble des échelons territoriaux agissant dans leur bloc de compétence » (Guiomar 2011). Côté soutiens publics, peuvent être cités en exemple le cas des aides d'Etat. Celles-ci sont allouées par des autorités publiques nationales, régionales ou locales indépendamment de l'union européenne. Elles peuvent être octroyées dans la mesure où elles sont justifiées par des objectifs d'intérêt général, à condition d'en référer à la Commission européenne (Conseil d'Etat 2009). FranceAgriMer relaye les aides nationales, les collectivités territoriales pouvant elles aussi mettre en œuvre leurs propres dispositifs de soutien de territoires et de projets (Berriet-Sollic et al. 2009).

Cette possibilité de transposition communautaire et « cette pluralité d'acteurs publics locaux engendre des documents de planification, mesures, possibilités de financements, [...] » (Guiomar 2011). Elle est également source de perpétuelle évolution. D'une part en fonction des orientations politiques des décideurs en place. D'autre part en fonction des attentes exprimées par les différents groupes de pression desquels le secteur agricole est particulièrement sous influence. Les syndicats professionnels agricoles, les fédérations d'entreprises au même titre que les associations environnementales ou de défense des animaux font partie de cette constellation qui gravite autour du monde agricole. Il en résulte une instabilité constante de l'environnement réglementaire et économique.

1.2.2. L'agriculture à la croisée de plusieurs politiques et non pas d'une seule

L'agriculture ne correspond plus à une discussion sectorielle. Cette multiplication des acteurs politiques est la résultante de la multiplication des politiques auxquelles doivent se reporter les exploitants agricoles. La réforme de la PAC de 2003 est une véritable rupture en ces termes. Elle a notamment subordonné l'octroi des aides à de multiples directives européennes relatives à l'environnement, la santé publique, la santé des animaux et des végétaux, le bien-être animal et l'adoption de « bonnes conditions agricoles et environnementales » (Butault 2007).

Cette évolution vers une agriculture plus durable se poursuit aujourd'hui au travers du Pacte Vert européen. L'UE souhaite une approche systémique pour l'agriculture, l'alimentation, le bien-être animal, l'environnement et le climat. Les futures stratégies (Biodiversité ou « Farm to Fork ») ou encore la politique de cohésion doivent contribuer aux différents objectifs du Green deal dans le domaine agricole (ANON. 2020).

A ce titre, quelques 48 initiatives européennes législatives et non législatives sont annoncées par la Commission européenne pour les années 2021 à 2024 et des mises en place à compter de 2023. Elles feront évoluer l'environnement réglementaire des secteurs agricoles européens dès la mise en place de la PAC réformée et influenceront la définition de la PAC post 2027.

Face à un environnement politique et réglementaire en constante évolution, le risque de perte de repères d'agriculteurs est réel et, a minima, de maîtrise des outils à sa disposition ou exigences à remplir. Disposer d'un accès simple, clair et pertinent à l'information est donc un véritable enjeu.

1.3. L'importance de l'information pour la conduite d'une entreprise agricole

Une exploitation agricole est considérée ici comme n'importe quelle entreprise. Pour optimiser sa gestion et sa rentabilité sur le marché, celle-ci doit en permanence s'adapter voire anticiper. L'information provenant des pouvoirs publics a donc une valeur réelle pour un exploitant agricole dans la prise de décisions sur les actions à mener (Tchouassi 2017).

1.3.1. Les exploitants agricoles disposent de sources nombreuses d'information

Dans sa thèse en 2012, Vincent Soullignac⁶ identifiait déjà les flux générés par les acteurs institutionnels autour des exploitants agricoles (annexe 2). A cela, nous pourrions rajouter d'autres sources qui constituent alors cinq grandes catégories représentées ci-dessous. Par la suite, le plus petit cercle « Europe, Services de l'Etat et collectivités territoriales » sera le n°1 et le cercle « autre » le n°5.

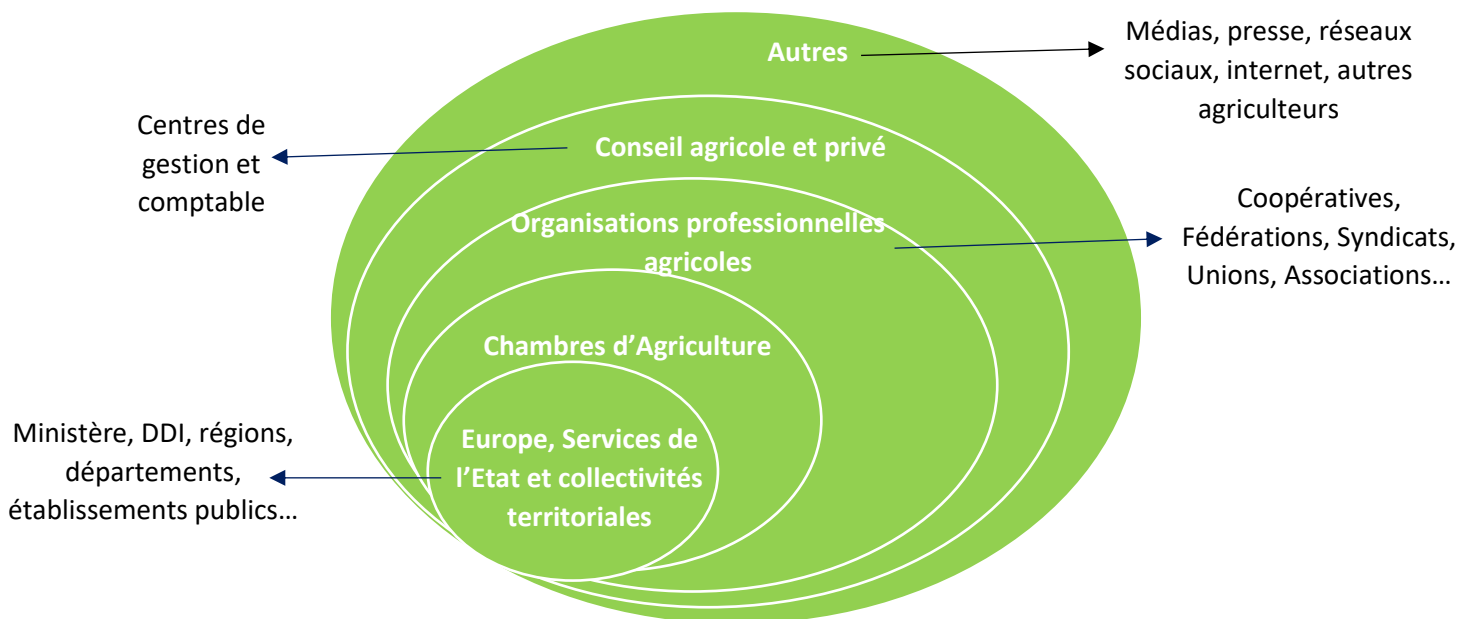


Figure 3 : les sources d'informations potentielles des exploitants agricoles (production personnelle)

⁶ Système informatique de capitalisation de connaissances et d'innovations pour la conception et le pilotage de systèmes de culture durables, 2012

Ces circuits de distribution de l'information se traduisent également par un morcellement de celle-ci (Commission Européenne 2020). Celles-ci proviennent de multiples sources, se superposent, s'enchevêtrent, parfois se multiplient mais finalement ne permettent guère ou que difficilement à l'entrepreneur d'obtenir une information ciblée.

1.3.2. Le développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans les exploitations agricoles

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont bouleversé le paysage de l'information et notamment celui du monde agricole. L'ambition de la chaire AgroTic à Montpellier SupAgro de former des ingénieurs à double compétence (agronomique et numérique) depuis une vingtaine d'année en constitue le parfait exemple. Malgré la disparité des situations d'exploitation (Soubiale 2012), 81% des agriculteurs en 2016 utilisaient internet au minimum une fois par jour pour leur activité agricole selon le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation⁷. Les TIC se développent donc de plus en plus dans le monde agricole et permettent d'optimiser la collecte d'informations pour celui ou celle qui sait en maîtriser la portée. Ils ne sont cependant pas les seuls vecteurs d'informations puisque celles-ci peuvent également être délivrées sous forme papier ou à l'oral. Les sources d'information sont donc relativement variées et ne cessent de se multiplier avec le déploiement d'internet, même si cela ne garantit pas de trouver l'information recherchée (Bernat et al. 2008).

1.3.3. L'accès aux sources nécessite une succession d'étapes

Afin d'obtenir la traduction exacte d'une règle pour sa propre exploitation, un agriculteur ou éleveur doit effectuer une succession de tris d'information qui pourraient être schématisés de la sorte :

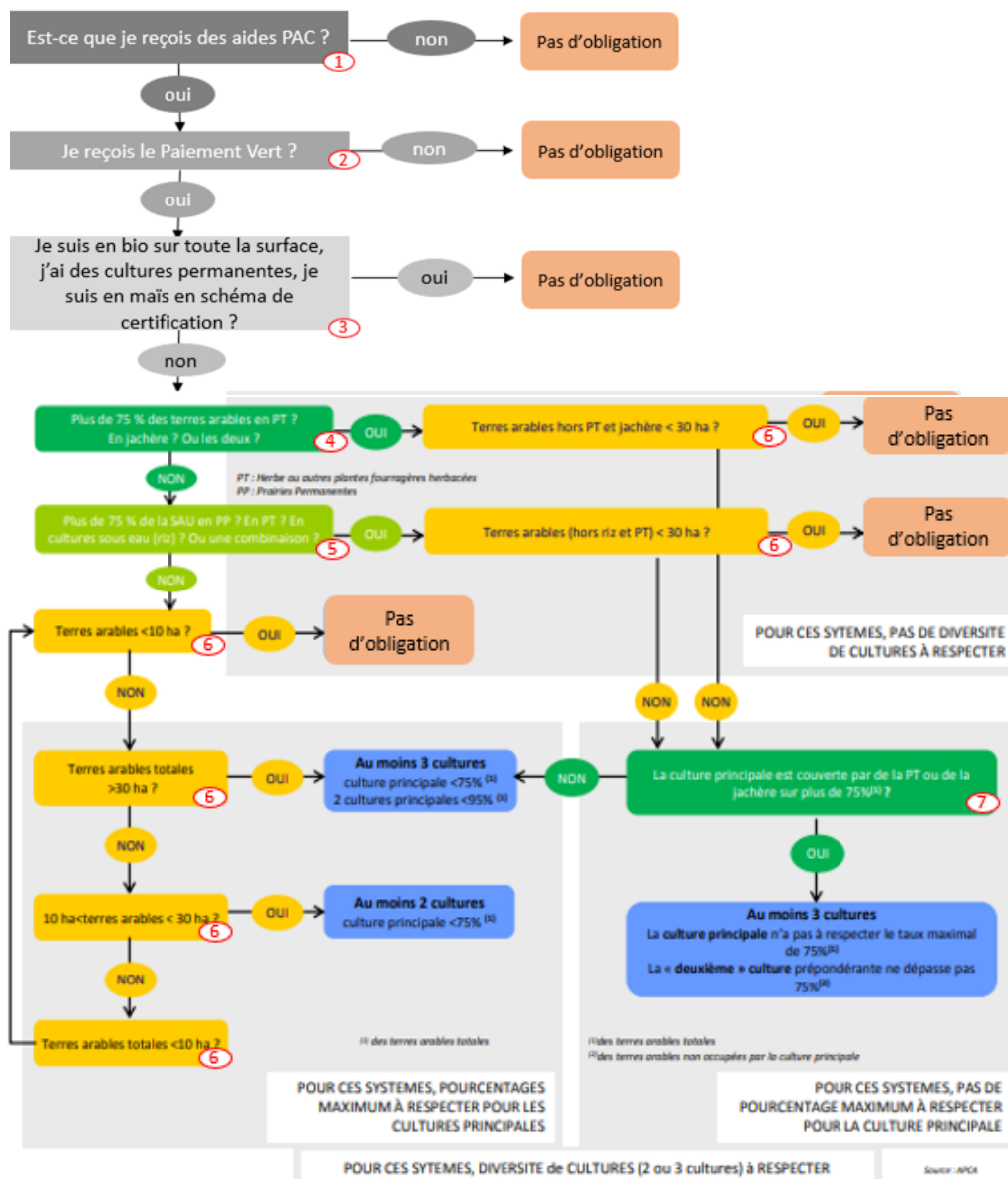
Etape n°1 : Atteindre l'information la plus ciblée possible est nécessaire pour assurer sa gestion des risques institutionnels. La connaissance de l'existence de l'aide ou de la réglementation au préalable est indispensable, ce qui constitue le cœur de cette étape.

⁷ <https://agriculture.gouv.fr/quels-equipements-et-usages-des-agriculteurs-sur-internet>

Etape n°2. Un premier tri permet de vérifier si l'aide et/ou la réglementation *correspond globalement* à l'exploitant : vérification de la localisation géographique concernée (région, zonage spécifique, territoire PAEC pour les MAEC), de l'orientation technico-économique (élevage bovin, élevage de porc, grandes cultures, maraîchage...), du système de production (conventionnel, bio...), de la taille de l'exploitation (surface et cheptel) etc.

Etape n°3. Un second tri permet de repérer les *différents éléments à prendre en compte* pour comprendre l'aide ou la réglementation plus en profondeur. Pour les aides agricoles à l'investissement par exemple, l'exploitant doit prêter attention à son éligibilité ainsi que celle de son projet ou du montant qu'il souhaite engager, au taux d'aide du financeur, à ses engagements (durée, contreparties, contrôles et vérification liées) ou encore aux règles de cumul.

Etape n°4. Enfin, un dernier tri consiste à repérer les *éléments de détail* qu'une lecture transversale ne suffit pas à réaliser tel que : « tous les pulvérisateurs doivent être contrôlés « exception faite des pulvérisateurs à dos » » ou encore « le porteur de projet n'est pas autorisé à démarrer les dépenses éligibles avant de recevoir un courrier du service instructeur. La signature d'un devis constitue un commencement des dépenses ... ».



 / = information finale correspondant précisément à votre exploitation
 ① à ⑦ = étapes de tri d'information pour aboutir à l'information finale correspondant à votre exploitation

Figure 4 : Exemple plus complexe d'un processus de tri à effectuer pour arriver à l'information exacte d'une exploitation. Cas des critères de diversification de culture pour bénéficier de la PAC (production personnelle à partir d'un schéma de l'APCA)

1.3.4. L'accès aux sources peut représenter une difficulté pour les exploitants agricoles

Il pourrait être compréhensible que la réponse des élus au vu, d'une part, des multiples enjeux auxquels est soumis le secteur agricole, et d'autre part de la diversité croissante des exploitations et des modes de production, soit aussi vaste. La difficulté ne réside donc pas tant dans l'existence d'un nombre substantiel de décisions politiques et de règles mais plutôt du fait 1) qu'*un* exploitant n'est concerné que par une partie seulement d'entre elles et 2) de leur accessibilité. L'abondance est excessive à son échelle.

Des éléments précis appartenant à l'Etape 4 peuvent être évoqués sans mise en contexte et sans connaissance des éléments appartenant aux étapes précédentes qui sont pourtant essentielles afin de savoir s'ils sont réellement applicables sur l'exploitation. Le processus logique descendant (Etape 1 puis 2...) n'est aujourd'hui pas assuré.

La possibilité d'effectuer le processus inverse, impliquant de savoir comment remonter à la source de l'information, non plus. Les newsletters que reçoivent les agriculteurs sont un autre exemple de la nécessité d'effectuer un tri. Un éleveur bovin laitier est uniquement concerné par des informations de sa filière, et non les évolutions réglementaires du secteur des légumes de plein champ. Parmi toutes les annonces proposées, seules quelques-unes d'entre elles le concernent. De ce fait, le manque de personnalisation de certaines newsletters aboutit à la multiplication de documents reçus non lus.

Au-delà de cet aspect quantitatif à un instant précis, il est également nécessaire de souligner la constante évolution de ces dispositifs. Le défi réside donc pour un exploitant agricole dans sa capacité à maîtriser son propre environnement réglementaire et économique, à développer une connaissance à jour en permanence et à réaliser un tri pour n'en retenir que ce qui le concerne réellement en temps réel.

1.3.5. La difficulté d'accès aux informations peut générer des coûts de transaction

Les étapes successives nécessitant un temps conséquent de recherche d'informations nécessaires à l'activité économique pour poursuivre le développement d'une entreprise, constituent une des trois catégories des coûts de transaction (Ridier et al. 2011). Cette théorie, développée par Oliver Williamson, indique que la réalisation d'un transfert de bien ou de services entre plusieurs individus implique des coûts indirects susceptibles d'avoir un impact

sur une transaction (Vollet et al. 2010). Or, si nul n'est censé ignorer la loi, nul n'est censé y consacrer ses journées. Ceci est d'autant plus vrai que l'emploi du temps d'un exploitant agricole comme d'un dirigeant d'entreprise est déjà bien chargé.

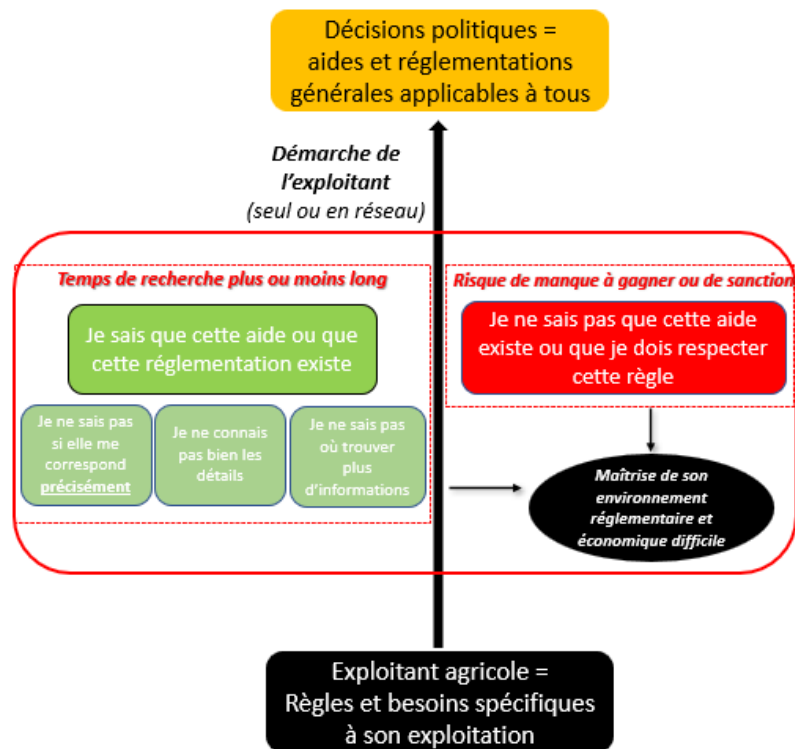


Figure 5 : Contraintes potentiellement subies pendant la recherche d'informations pour un exploitant agricole (production personnelle)

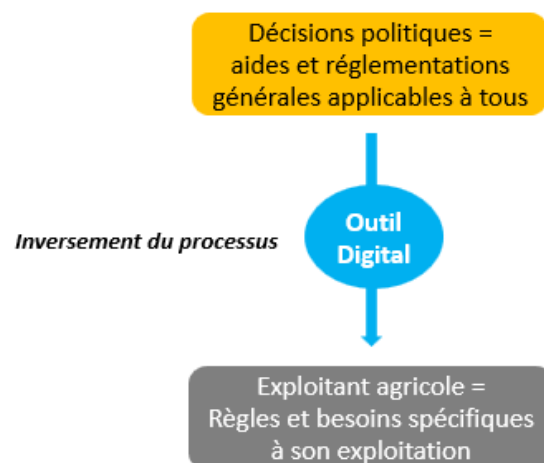


Figure 6 : Objectif de l'outil imaginé par FarmEurope (production personnelle)

Comment dans ce contexte les agriculteurs peuvent-ils accéder de manière efficiente aux informations qui leurs correspondent au mieux pour optimiser la conduite de leur entreprise agricole ? C'est justement l'enjeu de l'enquête menée durant ce stage, dont la méthodologie est précisée ci-dessous.

2. Méthodologie

Afin de vérifier ces recherches bibliographiques et de répondre à la problématique, plusieurs étapes ont été réalisées. Après avoir représenté les circuits d'informations sous forme de carte mentale, deux enquêtes ont été menées en parallèle auprès d'interlocuteurs différents. Tous les travaux menés ont été effectués en Finistère pour les raisons évoquées ci-dessous.

2.1. Le Finistère, une étude de cas

L'objet de notre recherche était d'observer si et comment l'information était reçue effectivement par les exploitants agricoles. Ceci peut donc être généralisable sur n'importe quel territoire puisqu'il s'agit de démarches personnelles de la part des exploitants agricoles et de réception d'informations par le biais de multiples canaux. Ainsi, puisque nous souhaitons pouvoir interroger des agriculteurs dans des zonages spécifiques et afin d'observer la déclinaison des politiques européennes au plus près du terrain, nous avons choisi de restreindre notre zone géographique à un département en particulier.

En l'occurrence, nous avons centré notre étude sur le Finistère (présenté en annexe 3), du fait de ma présence locale en cette période de crise sanitaire ainsi que pour sa puissance productive et sa diversité de systèmes que nous souhaitons observer (DRAAF Bretagne 2018).

2.2. Inventaire des informations à maîtriser et de leurs sources

Dans un premier temps, une immersion dans la peau d'un exploitant en recherche d'information été imaginée afin de mesurer la difficulté de la démarche. Pour cela, des mots clés assez larges tout d'abord, puis de plus en plus précis, ont été tapés sur internet (par exemple « aide à l'investissement » puis « aide investissement protéines végétales »). La consultation de blog et de la presse agricole a également permis d'enrichir la recherche. Les informations ainsi que les circuits d'informations à maîtriser pour y parvenir ont été regroupées sur une carte mentale créée à cet effet mais trop étendue pour apparaître dans ce mémoire. Elle aura été utilisée comme support personnel.

2.3. Une première enquête parmi le réseau des exploitants afin de préparer celle sur les exploitants agricoles

2.3.1. Objectifs et choix des interlocuteurs interrogés

La première partie de ce mémoire a permis en 1.3.1 d'identifier 5 grandes catégories de sources d'informations qu'ont à disposition les exploitants agricoles. Une première enquête a donc été menée auprès d'interlocuteurs représentant ces 5 grandes catégories (de manière non exhaustive) et dont la liste est présentée en annexe 4.

Cette enquête a pris la forme d'entretiens non directifs pour laisser la parole libre aux interviewés durant leurs interventions. Cette méthode avait pour objectif d'affiner ma perception de la problématique tout en obtenant divers renseignements me permettant par la suite de construire un guide d'entretien pour la seconde enquête auprès des exploitants.

Les renseignements recherchés portaient sur la façon dont les informations étaient poussées vers les exploitants agricoles par les interlocuteurs provenant du plus petit cercle (services de l'Etat, etc). Ensuite, les interlocuteurs provenant des trois cercles intermédiaires m'ont permis d'observer de quelle manière ils assuraient le relais entre les pouvoirs publics et les exploitants et comment eux-mêmes effectuaient leur veille informationnelle. La dernière catégorie a été composée d'agriculteurs faisant partie de mon réseau personnel.

Enfin, d'autres interlocuteurs ne faisant pas partie des sources d'informations des exploitants mais travaillant dans le milieu agricole⁸ ont été interrogés dans le but d'obtenir des informations complémentaires sur les NTIC⁹ en agriculture, le fonctionnement des exploitants/exploitations, de leurs réseaux et des politiques publiques. A cela peut se rajouter leurs conseils sur la méthodologie à employer par la suite.

2.3.2 Construction du guide d'entretien pour l'enquête suivante

Les entretiens non directifs décrits précédemment m'ont permis de construire un guide d'entretien semi directif à destination des exploitants agricoles (voir annexe 5). Le choix de réaliser cette fois-ci un entretien *semi-directif* a été effectué dans le but de pouvoir *encadrer* l'échange tout en *laissant la place* aux exploitants de s'exprimer. L'avantage par rapport à un

⁸ Ces interlocuteurs sont représentés par des « / » dans le tableau en annexe 4

⁹ Nouvelles Technologies d'Information et de Communication

questionnaire fermé est l'obtention du ressenti des interviewés et une plus grande adaptabilité aux interviewés (Baumeier 2016). Ce guide a fait l'objet de multiple aller-retour et a été conçu selon la méthode « entonnoir » (les sujets les plus larges sont abordés en premier jusqu'aux sujets plus précis). Pour plus d'efficacité, celui-ci a été rédigé sous forme de tableau comprenant 2 colonnes : la première est réservée aux thèmes et la seconde aux questions posées. 19 variables présentées en annexe 6 ont été créées.

La première partie de ce guide est une première prise de contact avec l'exploitant. L'objet de l'enquête est présenté dans une introduction préalable avant de questionner les exploitants sur leurs informations personnelles et celles de leur exploitation. Il s'agit d'information que l'on peut considérer comme des *informations carte d'identité*.

Dans la seconde partie, les exploitants sont amenés à s'exprimer sur leur perception de la PAC et de leur filière. Le but de ces premières questions était déjà de percevoir leur intérêt et leurs connaissances globales à propos de ces sujets ainsi que d'instaurer un climat de confiance.

La troisième partie concernant leur propre environnement technico-économique venait renforcer la question précédente et avait pour objectif de les recentrer sur leur propre exploitation dont je supposais la connaissance plus précise. Ainsi, il était possible de percevoir s'ils se sentaient concernées par celui-ci.

Ensuite, la partie sur l'accès à l'information a été construite dans le but de comprendre leur façon personnelle de s'informer (comme savoir s'ils utilisaient un réseau, quelle était une information de qualité pour eux etc.). Son objectif principal était de mettre en évidence s'il y avait pour eux un manque d'information ciblée ou non.

Enfin, la dernière partie sur leur utilisation du digital et sur l'outil en lui-même visait à percevoir leur rapport au digital, la nature des besoins des exploitants en termes d'informations et de continuer d'exploiter leur parole autour d'un potentiel manque.

2.4. Une seconde enquête auprès d'exploitants agricoles, découlant de la première

2.4.1. Un entretien semi directif mené auprès d'exploitants agricoles

La collecte de données a été effectuée grâce à 25 entretiens. Ceux-ci sont particulièrement adaptés pour recueillir des témoignages et des ressentis. Tout en nécessitant peu de besoin en ressources et en étant facilement adaptables notamment en terme de liberté de temps, ils permettent d'obtenir plusieurs éléments en établissant une relation particulière entre l'interviewer et l'interviewé (Claude 2019). Pour cette seconde enquête, vingt-cinq agriculteurs ont été sondés au moyen du guide d'entretien préalablement cité. Les caractéristiques de ces exploitants sont présentées en annexe 7.

Choix des agriculteurs

Plusieurs moyens ont été utilisés pour obtenir le contact d'agriculteurs. Le contact de plusieurs exploitants membres (ou ex-membres) de Res'agri¹⁰ m'a été transmis par M. Hervé Le Goff (Chambre d'Agriculture du Finistère). Ceci m'intéressait pour observer le rôle que pouvait avoir le « réseau » sur la possibilité de bénéficier d'une information ciblée. Les agriculteurs restants ont été choisis aléatoirement en allant directement sur les marchés, en regardant sur internet s'ils disposaient d'un numéro de téléphone et par effet boule de neige lors d'entretiens. L'objectif de contacter les agriculteurs par plusieurs canaux était d'obtenir une diversité maximale d'exploitants.

2.4.2. Réalisation des entretiens

La majorité des entretiens a été menée par téléphone, soit après avoir fixé un rendez-vous au préalable, soit directement si l'interviewé disposait de temps libre. Avec accord des personnes interrogées, les discussions ont à chaque fois été enregistrées puis retranscrites manuellement afin d'être en position d'écoute active durant l'entretien. Les autres échanges ont été réalisés par visioconférence, mail ou en présentiel. La durée des échanges variait de vingt minutes à plus d'une heure et demie selon la disponibilité et l'intérêt du sondé pour le sujet.

¹⁰ Organisme de développement breton (Salomon 2018)

2.4.3. Regroupement des témoignages

Chaque entretien a été retranscrit fidèlement, sans interprétation, pour conserver les termes et les expressions exactes employées. Les retranscriptions écrites ont ensuite été réunies sur un fichier Excel selon les 19 variables évoquées précédemment pour en faire la synthèse.

2.5. Construction de profils d'exploitants

Les 19 variables ont été créées avec pour objectif d'élaborer des profils types d'exploitants agricoles. Pour cela, huit critères de différenciation ont été imaginés. La création de ces critères provient des 19 variables (annexe 8). Ceux-ci permettent d'évaluer leur capacité à connaître et maîtriser leur environnement réglementaire et économique provenant des politiques publiques. Ces critères, imaginés à la lecture de la synthèse des résultats, sont répartis en six catégories :

- La Recherche d'information (annexe 9) : fréquence de la recherche.
- La Capacité de s'informer (annexe 10) : comment trouvent-ils une information.
- Élément vis-à-vis des pairs (annexe 11) : comment se situent-ils vis-à-vis des autres exploitants.
- La Motivation de la recherche d'information (annexe 12) : quelle place occupe-t-elle dans la gestion stratégique de l'exploitation.
- L'Opportunité générée par une information (annexe 13) : comment les agriculteurs conçoivent une réglementation ou une aide économique.
- L'Activité de recherche d'information (annexe 14) : vision de l'évolution du métier et des temps à consacrer aux différentes activités.

2.6. Un questionnaire quantitatif plus poussé

A la suite de ces entretiens, un questionnaire en deux parties a été réalisé. La première avait pour but de percevoir le besoin des exploitants dans la structure et le fond de l'outil. Ce début du questionnaire dépasse donc le cadre de mon mémoire. La deuxième partie du questionnaire a été élaborée dans le but précis d'obtenir des résultats quantitatifs utilisables pour ce mémoire. Ce questionnaire a pour vocation d'être distribué par le biais de l'assureur Groupama, par mail à ses adhérents, pour utiliser un canal le plus neutre et large possible. La population ciblée devrait être nationale, d'une grande diversité et par voie de conséquence

encore plus représentative. Les délais de négociation entre FarmEurope et Groupama ayant dépassé le cadre de mon stage, le questionnaire n'a pas encore pu être délivré dans le temps imparti des 6 mois et le retour d'informations aura donc lieu ultérieurement. Néanmoins, le questionnaire est présenté en annexe 15.

3. Résultats des enquêtes

Dans cette partie, les paragraphes comprendront, outre ma propre contribution, les citations fidèles représentant les témoignages les plus pertinents des personnes interviewées tout au long de l'enquête, sous couvert d'anonymat. Ce verbatim résulte d'une sélection très précise de propos tenus par mes interlocuteurs, faisant émerger une expression directe en prise avec la réalité du quotidien, et visant à éclairer nos choix.

3.1 Le besoin d'une information de qualité

3.1.1 Les attentes exprimées

La théorie en partie I de ce mémoire a permis d'identifier 6 critères caractérisant une information de qualité. Le nuage de mots représenté ci-dessous comprend les termes employés par les exploitants interrogés. Ils caractérisent selon eux la qualité d'une information. En grande majorité, ceux-ci ont insisté sur le critère de clarté leur évitant de mettre leur « nez là-dedans ».



Figure 7 : La qualité d'une information définie par les exploitants agricoles

3.1.2 Les six intérêts majeurs à bénéficier d'une information de qualité

Lors des entretiens, six intérêts ont fréquemment illustré les attentes des exploitants agricoles autour de la réception d'une information de qualité.

La rentabilité : les chefs d'entreprise agricole souhaitent avant tout assurer la pérennité et la rentabilité de leur exploitation.

« D'abord c'est la rentabilité. Les innovations, c'est bien, mais il faut que ce soit rentable sinon on laisse tomber. C'est notre outil de travail ».

La peur d'être pénalisé : manquer d'information peut avoir de lourdes conséquences sur les exploitations, allant de conséquences juridiques élevées jusqu'à la suppression totale des aides.

« On a tout le temps peur d'être pris en faute et d'être accusé ou qu'il y ait un accident qu'on n'arrive pas à gérer, c'est la hantise suprême ».

La concurrence : un égal accès à l'information pour une équité dans la gestion stratégique de l'exploitation entre pairs.

« Etant donné que je paye pas mal d'impôts, s'il existe un système d'aide redistributif, il n'y a pas de raison que je m'en prive et que je sois victime de distorsions de concurrence avec ceux qui les demandent ».

La sécurité sanitaire et environnementale : une responsabilité sociétale intégrée dans le cadre des transitions en cours.

« C'est un cadre. Si tout le monde fait n'importe quoi... On n'est plus dans les années 70. C'était la fête au productivisme, en faisant n'importe quoi. Maintenant les répercussions, on les connaît, donc si on pouvait éviter de refaire les mêmes erreurs, ce serait pas mal ».

Un moteur pour l'innovation : l'information génératrice d'idées. L'Union Européenne insiste beaucoup sur le caractère incitatif d'une aide par exemple. Elle peut orienter la réflexion initiale d'un porteur de projet.

« Cela peut aider des agriculteurs à prendre des décisions. Cela vient créer un projet parfois (méthanisation, panneaux solaires...). Cela permet d'innover plus que d'être une contrainte ».

L'indépendance professionnelle : une recherche d'autonomie

« Cela permet d'être indépendant des techniciens ».

3.2 Le besoin d'une information accessible

3.2.1 Un large réseau à disposition : état des lieux

Comme évoqué dans la partie I de ce mémoire, les sources d'information sont nombreuses et toute information est théoriquement accessible.



Figure 8 : Les sources d'information selon les exploitants agricoles bretons

Les Ministères, les Régions et les Départements disposent de sites internet dans lesquels les informations sont disponibles et agissent au moyen de listes de diffusion poussant l'information vers les interlocuteurs des exploitants. Cette volonté de transparence a été grandement soulignée par Mme Trocmé¹¹ qui « veille à l'égalité de l'accès à l'information [puisque] c'est le fondement même de l'action publique ». Mme Akrish¹² précise quant à elle que le ministère s'appuie beaucoup sur la presse agricole comme intermédiaire entre les institutions et les exploitants et n'a pas vocation à s'y substituer puisqu'il s'agit de « métiers différents ». La presse est un outil qui « vaut une campagne de communication » et est plus accessible que « le code rural » pour nombre d'exploitants. Les interlocuteurs sont complémentaires.

¹¹ Responsable du service FEADER au Conseil Régional de Bretagne

¹² Anciennement cheffe du département de la communication, des réseaux et des partenariats à la DICOM au moment de l'enquête

Les informations sont donc largement diffusées et relayées. Contrairement aux exploitants qui sont en majorité seuls sur leurs exploitations, leurs réseaux disposent de services spécifiques dédiés à la veille et au traitement ciblé de l'information. Les Chambres d'agriculture par exemple, reçoivent des financements de l'Etat. Elles disposent de l'information avant les agriculteurs et les traitent au sein de leurs services spécifiques (bovins, maraîchage, etc.) avant de les communiquer spécifiquement à ceux qui sont concernés.

Il est également intéressant de souligner l'importance de l'aspect humain et relationnel dans l'accès à l'information. Ce large réseau donne la possibilité de choisir avec quel support ou quelle personne de confiance les exploitants souhaitent travailler. La confiance qui en découle est capitale pour les exploitants que j'ai pu interroger. Ils considèrent leurs conseillers comme leurs bras droits.

« Le relationnel c'est le plus important, j'accorde beaucoup d'importance au réseau ou aux personnes qui sont autour de nous ».

« C'est sûr qu'avoir une personne en face de nous c'est bien mieux. C'est hyper important. On vit dans une époque où il y n'a pas beaucoup de liens sociaux. Avec le covid, c'est une catastrophe. Les gens sont désociabilisés alors que c'est hyper important puisqu'on est une espèce qui a besoin de relations sociales et d'interactions ».

Les exploitants ont la possibilité d'appeler leurs conseillers avec qui ils ont l'habitude de travailler mais aussi l'ensemble du réseau, jusqu'au Ministère si besoin, pour toute information complémentaire.

Cette disponibilité constitue un atout colossal mais cette diversité d'acteurs peut également être source de désemparement.

3.2.2 Un réseau cependant complexe

Ce large réseau constitue une galaxie compliquée à appréhender pour les exploitants. Ces derniers en sont les premiers bénéficiaires mais aussi potentiellement les premiers perdant. Plus la galaxie est vaste et plus les risques de s'y perdre sont grands.

« Je crois qu'aujourd'hui il y a plus de personnes dans les ministères et les chambres d'agriculture que d'agriculteurs sur le terrain. C'est comme au Ministère des anciens combattants, il y en a plus au ministère que d'anciens combattants justement ! »

Un agriculteur est en majorité seul sur son exploitation. Il ne dispose pas de service spécifique dédié à la veille informationnelle contrairement à son potentiel réseau. Il n'est plus alors seulement question de distribution mais bien de pilotage de l'information. Les couches administratives et la ventilation des compétences entre les régions, les départements, etc. peut engendrer une confusion voire une redondance et une déperdition de l'information. La multiplication des sources n'est donc plus un avantage mais bien un inconvénient.

« Plus on est en bas et plus on a les miettes. Automatiquement après, on essaie de construire un puzzle avec ça, mais ça ne peut pas marcher. Il y a mille possibilités pour faire une phrase mais si on nous donne que 3 mots, on ne peut pas la reconstituer ».

Ceci est d'autant plus vrai lorsque les couches administratives elles-mêmes ont du mal à communiquer entre elles selon une logique de travail en silo, plutôt qu'en collaboration étroite et transversale selon des logiques par projet. La longueur et la diversité du circuit d'information peut aboutir à son cloisonnement.

« C'est un problème parce que tous les services ne sont pas connectés entre eux donc quelques fois c'est un peu compliqué »

« Un service à la DDTM me demande un dossier. J'envoie tout le dossier (portant sur les vaches et bâtiments) et 15 jours plus tard je reçois une demande d'un autre service portant juste sur les bâtiments. Je leur dis que je leur ai déjà transmis et ils me répondent que ce n'est pas le même service. Je suis allé le remettre moi-même en main propre. Une seule porte les séparait. Ils n'avaient qu'à sortir du couloir et se parler. Mais non, ce n'est pas le même service donc on ne se mélange pas. »

« Le temps que ça passe de Bercy à la Région et que la Région reprépare ses dossiers, ça n'arrive jamais aux agriculteurs. Cela passe par les interprofessions, qui, si elles sont organisées, peuvent dire aux gars : « vous avez le droit à ça ». On se réunit dans un syndicat pour payer quelqu'un qui va à la pêche aux informations. C'est rarement dans l'autre sens ».

3.3. Accéder à l'information : un processus à maîtriser

3.3.1 Les lourdes conséquences s'il n'est pas maîtrisé

Les coûts de transaction : Le temps théoriquement dédié à la recherche d'informations peut également rentrer en concurrence avec l'activité productive ou empiéter sur les quelques loisirs et occupations familiales des exploitants. Les coûts de transaction liés à ce temps sont un des sujets les plus mis en avant par ceux-ci et les plus critiqués.

« Notre temps est compté. Je suis père de famille, même grand père. J'aspire à des loisirs et à une vie sociale ».

« Je ne lis jamais La France Agricole, il faut que je me désabonne. Ça ne me donne pas envie de le lire. Ce n'est pas compliqué de lire un article mais voilà, le temps je ne le prends pas ».

« Le problème des mails et newsletters c'est qu'il faut les lire. Parfois, ce n'est pas facile à comprendre. La plupart des gens ne lisent pas ces trucs là et les mettent dans la corbeille comme mon mari. Ils ne les lisent pas parce que ce n'est pas personnalisé et même là c'est long de chercher ».

« Il faut passer un temps fou à rechercher l'information, à fouiller ce qui nous intéresse personnellement ».

« Quand on doit chercher de l'information, on le fait sur notre temps de loisir quelque part, le soir. Parce que quand y a des trucs à faire aux champs, on privilégie ça souvent. On travaille avec la météo, elle nous guide tous les matins. S'il pleut, on profite du mauvais temps pour s'informer. Et il y a des périodes plus creuses ou alors on a 5min devant nous.»

Les coûts réels : Au-delà des coûts de transaction, accéder à l'information se monétise également. Selon la précision souhaitée par l'exploitant, les prestations proposées varient du moins cher (l'extrême étant la gratuité) au plus personnalisé et donc au plus cher. A ce sujet, les avis divergent. La plupart considèrent qu'ils ne devraient pas avoir à payer quand d'autres considèrent qu'il s'agit d'une prestation comme une autre.

« On est tellement pris par le travail que les gens n'ont pas le temps de regarder. Il faut payer. »

« Le problème du centre comptable, c'est que ce n'est pas rentable. Sur des grosses structures oui mais après, il faut quand même pouvoir les payer. »

« Après je paye pour écouter de la musique. Moi ça ne me dérangerait pas de payer pour avoir de l'information précise. »

« Ceux qui n'ont pas internet ou ceux qui ne peuvent pas payer quelqu'un se marginalisent. »

Des pénalités potentielles : Ne pas assurer (par volonté ou incapacité) la recherche d'information peut engendrer des sanctions financières ou juridiques lourdes en cas d'erreur ou de non-connaissance du corpus réglementaire. Ou, sans parler de sanctions, de manque à gagner lorsqu'un dispositif d'aide économique est méconnu ou connu après le lancement d'un projet.

« Les aides pour les chemins à vaches, je suis passée à côté ! »

« On a trouvé une information complètement par hasard dans une revue en voyant un agriculteur qui avait le même nombre de vaches que nous mais pas le même nombre d'abreuvoirs. Par rapport au bien-être animal, on n'était pas dans les clous mais on ne le savait pas. »

« L'agriculteur est un généraliste. Il ne peut pas être au courant de tout. Les gens de la DDPP qui viennent vous voir, eux, ce sont des spécialistes. Ce jour-là, on est face à un spécialiste mais comme si ça ne suffisait pas ce n'est pas 1 mais 2, c'est 2 personnes qui viennent sans rendez-vous ! ils ouvrent la porte ils rentrent chez vous et vous ne pouvez pas savoir tout ce qu'ils demandent ».

Transition agroécologique ralentie : La recherche d'information peut empêcher involontairement l'exploitant de respecter les réglementations mais aussi d'entrevoir l'opportunité d'un dispositif permettant une logique d'innovation, de gestion stratégique d'exploitation. De plus, par lassitude, découragement ou colère, cette difficulté peut se traduire par des comportements contraires aux actions nécessaires pour atteindre les objectifs de transition agroécologique fixés par les élus déterminant les politiques publiques.

« Certaines personnes ont des œillères. Pour les effluents d'élevage, je sais que les tonnes à lisier sont en train de se balader la nuit avant la date d'épandage comme les stocks sont pleins. Les personnes qui épandent la nuit savent qu'ils ne sont pas dans leur bon droit mais plus les années passent plus on entend ce genre de choses. »

« Si tout le monde se donnait la peine de chercher l'information, l'évolution se ferait différemment. J'espère qu'on ira vers là car il faudra entretenir le paysage. »

3.3.2 Un processus nécessitant de nouvelles compétences

Savoir s'entourer : La partie 3.2 soulève la problématique du tri et du choix non seulement de l'information mais aussi du ou des réseaux. La démarche des exploitants est avant tout volontaire et nécessite un engagement certain.

« Non, si quelqu'un ne connaît pas du monde, si quelqu'un n'est pas initié comme moi, il est foutu. Il ne trouvera jamais, il ne saura pas où chercher. Je connais du monde là où il faut, dans les instances. J'ai su m'entourer, rencontrer des gens. Je connais du monde un peu partout, à la chambre, à la DDTM, des députés, des représentants de la région Bretagne... je m'informe. Quand y a des aides ils m'ont appelé l'autre jour mais quand tu fais tout tout seul... »

« Je me suis ptet installé trop tôt ou j'ai loupé le coche mais je ne suis pas enregistré PAC. Je n'ai jamais été sollicité. »

Savoir quoi chercher : Selon les interlocuteurs interrogés, l'extrême majorité des exploitants (90%) font appel à leur réseau une fois qu'ils ont entendu parler d'une information pour en connaître les détails. En d'autres termes, ils comptent sur leur réseau pour s'occuper des étapes 2, puis 3, etc mentionnées dans la première partie.

« Ce n'est pas facile, y a autant de projets que d'exploitation. »

« J'ai regardé pour le plan de relance mais comme je n'ai pas de projet je ne vais pas chercher trop loin quoi. »

Savoir où chercher : Environ 10% à 15% des agriculteurs seraient en veille via des sites internet ou la presse agricole, sans faire appel spécifiquement à un conseiller, selon M. Pouliquen¹³.

« Je ne sais pas toujours où chercher la bonne personne à contacter mais j'arrive à la trouver en général, ça dépend sur quoi. »

« Il y a eu un article sur des aides mais sur le télégramme il n'y avait pas de nom, pas de numéro, on ne savait pas comment faire pour retrouver ça »

Savoir quand chercher : Avant même de rentrer dans les détails d'une aide ou d'une réglementation, il s'agit de savoir que celle-ci existe. C'est le premier niveau pour tout exploitant. Or, cela suppose de maintenir une veille permanente ou bien de subir le risque de ne pas être prêt lorsqu'une nouvelle voit le jour.

« Je fais des recherches quand j'ai un projet précis. Je regarde internet pour faire une veille mais je ne pose pas de question à la chambre d'agriculture ou au conseiller en permanence. »

« Personne ne vient à toi pour te dire "là y a des aides". C'est une donnée stratégique ; moi je me renseigne tout le temps. »

« Y a parfois des choses qui arrivent trop tard. Quelqu'un qui est seul sur l'exploitation... Par exemple pour le plan de relance, il fallait presque être informé avant que l'information ne sorte. Les appels d'offre ont été fermés très rapidement. »

Tout circuit d'information égal par ailleurs, ces nouvelles compétences nécessaires pour trouver une information ciblée sont à l'origine de grandes disparités entre exploitants.

¹³ Alteor Environnement

3.4 Segmentation de la population : les principaux profils établis

Ces entretiens ont mis en lumière les inégalités en termes de démarches et de connaissances de la recherche d'information entre les exploitants agricoles. La volonté de s'inscrire dans ce système de réglementation et d'aide est aussi associé « à l'usine à gaz qu'est l'administration française entre autres ».

Il y a une différence majeure entre les exploitants qui ne souhaitent pas évoluer dans leurs pratiques et ceux qui sont toujours en mouvement ou en développement. Ceux qui sont récurrents dans leurs pratiques demandent un minimum de conseils pour être en accord avec la réglementation par exemple mais ne seront pas forcément adeptes de grosses évolution.

« Ici on est en routine. Il ne se passe pas grand-chose ».

Certaines phases de la vie peuvent accroître la sensibilité à la prise d'informations, telles que le moment de préparation de l'installation, la mise en place d'un projet d'ampleur ou la perspective de transmission de l'exploitation.

« Je veux savoir si l'exploitation est transmissible ou pas et s'il faut qu'on fasse des investissements ou pas. »

Comme un exploitant me l'a longuement expliqué :

« L'agriculture est en train de se diviser. Il y en a qui sont en train de se convertir comme moi et d'autres qui sont hyper mécanisés, très productifs alors qu'avant toutes les fermes étaient à peu près les mêmes. Les profils se diversifient. Celui qui n'évoluait pas vers le maïs avant, c'était un peu quelqu'un pointé du doigt. Je reproche aujourd'hui à une partie de la profession de rester dans ce système maïs soja, qui a permis à l'agriculture de se développer, de refuser de voir que ce système a pêché. Il ne sera peut-être pas viable dans les années qui viennent. Ceux dont les parents ont été capables d'évoluer il y a des années sont restés bloqués sur le système de leurs parents et je trouve ça un peu dommage ».

En constatant que l'agriculture est en train de se diviser, je propose à l'occasion de ce mémoire cinq profils résultant de la réalisation de cette enquête¹⁴. Ces profils reflètent la maîtrise de l'environnement réglementaire et économique (appelé ERE par la suite) d'un exploitant agricole et se basent sur différents critères qui ont pu être éprouvés lors des multiples entretiens que j'ai conduits. Ces profils sont bien sûr théoriques et reflètent davantage une tendance. Chaque exploitant peut appartenir à plusieurs d'entre eux, de manière plus ou moins affirmée.

¹⁴ Plusieurs critères sont déterminants et sont résumés en annexe 7

Note : qu'entend-on par la maîtrise de l'environnement réglementaire et économique ?

L'objet ici n'est pas de remettre en question les choix de production des exploitants, leurs connaissances techniques ou leur capacité à gérer une exploitation. La valeur d'un exploitant n'est pas jugée à son appartenance à un profil esquissé, qui n'est qu'une composante de l'ensemble des connaissances dont il dispose. Un exploitant sans connaissance de toute l'étendue de son ERE est cependant privé d'opportunités et se confronte davantage à des risques environnementaux, financiers et institutionnels. On s'intéresse donc ici à ce qui ne dépend pas directement de l'exploitant, son ERE, et donc des opportunités qu'il pourrait librement accepter ou refuser s'il en avait connaissance. C'est tout l'enjeu de cette problématique et ce qui motive la création de l'outil. Il s'agit de fournir une information précise et personnalisée pour garantir la liberté d'un choix éclairé en toute connaissance de cause, quel qu'il soit. Pour cela, il s'agit de repérer le degré de connaissance de l'ERE des exploitants et de permettre à chacun d'eux de pouvoir l'augmenter. Il est aujourd'hui relativement difficile pour un agriculteur ou un éleveur de connaître l'étendue de son ERE, par manque de temps d'une part et par la complexité et la diversité du système. Il est donc difficile de l'estimer pour les exploitants interrogés. On entend donc par la « maîtrise de l'ERE », dans l'étude réalisée, le *maximum d'information* qui permet d'optimiser la stratégie de l'exploitation.

Les pourcentages représentent, au jugé, la proportion des profils au sein de la population étudiée. Il s'agit d'approximations, ces profils étant établis à partir de données qualitatives. Chaque profil suivant est développé plus spécifiquement en annexe (respectivement en annexe 16, 17, 18, 19, 20).

3.4.1 Les prospecteurs (15%)

Éléments moteurs qui maîtrisent leur ERE, ils sont à l'affût d'un dispositif leur faisant gagner du temps en les assurant de posséder une information pertinente en permanence. Ils agissent majoritairement seuls et prennent en main la recherche d'information.

3.4.2 Les initiés (30%)

Déclinaison des prospecteurs, ils maîtrisent dans la globalité leur ERE, sont à l'affût d'informations pertinentes et dans une dynamique similaire. Ils expriment le besoin de disposer d'une information de base mais aussi et surtout le besoin d'être accompagnés. Le contact humain et leur réseau priment sur le digital, qui est pour eux un outil utile et complètement nécessaire, mais non une solution entière et suffisante *in fine*, par manque de confiance dans leur capacité.

3.4.3 Les incertains (35%)

Ils ont conscience de maîtriser moyennement leur ERE et savent que leurs lacunes représentent un handicap pour la gestion stratégique de leur exploitation. Ils ont un besoin ou le font ressentir, mais ne savent pas l'exprimer. Un outil efficace avec un guide de prise en main et un accompagnement simple les intéressera, une fois la phase de prise de contact passée, et une fois convertis à l'idée.

3.4.4 Les indifférents (15%)

Ils sont une déclinaison des incertains. Ils ont conscience de maîtriser moyennement leur ERE mais n'expriment pas de besoin car se contentent de ce que leur apporte leur réseau ou bien ne perçoivent pas leur manque. La prise en main de l'outil dans ce cas se ferait davantage par leur réseau.

3.4.5 Les récalcitrants (5%)

Ils ne maîtrisent pas leur ERE soit par véritable méconnaissance, soit parce qu'ils refusent de rentrer dans le « système ». Il semble difficile de faire adhérer cette dernière catégorie à toute type d'innovation.

3.5 Accéder à l'information grâce à un nouvel outil digital

La profession agricole fait face à un vieillissement de sa population et doit s'adapter dans le même temps à des informations de plus en plus dématérialisées. Le digital divise, tout comme le format papier. Il est mentionné comme une solution intéressante mais est loin d'être

parfaitement maîtrisé par tous. Les sondés ont, par contre, largement plébiscité la collaboration avec des conseillers ou des personnes qu'ils pourraient joindre. Ce sont notamment les femmes qui ont mentionné leur désir d'être aidées.

« On a une première information digitale mais ensuite il faut s'informer plus pour creuser la chose avec un conseiller. »

« Le problème du digital, c'est que pour faire une recherche, il faut réfléchir. Déjà on n'a pas forcément les mots clés à l'abord que le conseiller on peut lui parler et il comprend tout de suite ce qu'on veut et ce qu'on attend. »

« Je suis à la ramasse mais il n'y a pas besoin d'avoir fait polytechnique pour taper quelques mots sur internet. »

« Je serais intéressée que s'il y a un conseiller derrière puisqu'il y a des choses, même si c'est écrit noir sur blanc, des fois ce n'est pas très clair. Sur une plateforme je ne suis pas sûre d'être à l'aise. Tant qu'on a accès au contact et à un numéro pour finaliser le truc c'est bien. Mais beaucoup de gens se lancent et ont plus de 40 ans alors vous imaginez ils se sont mis à internet mais ce n'est pas évident quand même. »

Cette enquête a permis de mettre en avant les avantages conférés par les multiples sources d'informations dont bénéficient les exploitants agricoles (ainsi que leurs réseaux par extension) mais aussi les inconvénients générés par un manque de centralisation des données.

C'est d'ailleurs ce qui m'a interpellée lors de mes entretiens : avant même que je ne mentionne l'outil pour lequel cette étude est menée, certains exploitants (que je classerais dans la catégorie « prospecteurs ») ont évoqué d'eux-mêmes leur désir d'obtenir une plateforme ou bien d'autres moyens où l'information serait réunie et personnalisées.

« Comme on a des codes APE¹⁵, on a des codes dans tous les sens, ils devraient être capables de nous diriger directement l'information ciblée »

« Aujourd'hui de toute façon on fait tout de façon dématérialisée, on ne sait plus faire autrement. Le digital c'est une facilité de diffusion et c'est censé fonctionner. Chez Amazon on arrive toujours à fonctionner donc il n'y a pas de raison que le système informatique de la France, 7ème puissance mondiale ne soit pas à la hauteur pour l'informatique. »

« J'aimerais bien avoir accès à des formations en ligne, quitte à les payer. C'est bien aussi qu'il y ait un conseiller qui vienne chez nous, une combinaison des deux c'est idéal pour moi. Aujourd'hui il y a bien des MOOC comme pour le Certy'phyto !

¹⁵ Activité Principale Exercée. Le code permet d'identifier la branche d'activité principale du concerné.

C'est peut-être utopique mais j'aime bien apprendre des trucs tranquillement à la maison et pas qu'en une journée en formation ou on doit apprendre un truc puis c'est terminé. Comme un bouquin, on ouvre une fois et on y revient. C'est comme ça qu'on apprend. C'est facile d'utilisation, plein d'info, ludique, pas compliqué. Il n'y a pas que du texte, il y a des images, j'ai pu télécharger les trucs, y avait différents modules, pour nous c'est bien. On a tout ça sur place et je peux regarder quand je veux. Si je pouvais avoir des formats comme ça pour autre chose ce serait bien. Je pense que c'est un truc d'avenir, le covid a fait qu'on fait plus de visio et on voit bien qu'on y arrive, on ne va pas faire que ça mais on voit qu'on y arrive. »

Ces exploitants, une fois que j'ai mentionné l'outil imaginé par FarmEurope ont exprimé une réelle envie de le voir un jour naître, pour les aider dans l'optimisation stratégique de leur exploitation. Ces mêmes exploitants mesurent tout de même l'ampleur de la problématique par leur propre expérience.

« Déjà entre eux ils n'arrivent pas à tout centraliser, donc quelqu'un d'extérieur comme vous, je vous souhaite bon courage. »

La dernière partie du questionnaire portant sur l'utilisation du digital a esquissé les attentes et les connaissances des exploitants en tant qu'utilisateurs. Le caractère indispensable d'internet au quotidien dans leur métier a été évoqué à de nombreuses reprises.

« On n'a pas le choix, un paysan qui n'a pas d'internet... je m'en sers tous les jours tous les jours. Ça apporte de la rapidité »

« Je pense qu'aujourd'hui la plupart des agriculteurs ont la capacité d'accéder à des outils numériques. Quand on a un unique document papier avec plein d'informations on peut vite s'y perdre alors qu'avec le numérique on peut faire une gradation par onglet et par niveau de complexité d'information. »

« Internet c'est H24 et 7/7, c'est quand même bien facile. »

Pour un bon nombre d'entre eux, le côté relationnel ne doit cependant pas être oublié au profit du « tout digitalisé ». Lors de mes échanges durant cette partie, la mention du passé est revenue à de nombreuses reprises. La majorité des exploitants ayant des origines familiales rurales regrettent l'évolution « entrepreneuriale » des fermes et la multiplication des écrans.

« Ça manque de lien social surtout qu'en agriculture on sait que les gens ne sortent pas beaucoup de chez eux donc celui qui utilise internet, il sort encore moins de chez lui. »

Finalement, la majorité d'entre eux ont été unanimes. Le digital est un outil relativement efficace pour bénéficier d'une information personnalisée et précise, à condition d'être bien pensée en amont.

3.6 Perspective des profils établis face à un outil digital

3.6.1 Pour les prospecteurs

L'idée est de leur permettre d'exprimer toutes leurs capacités qui sont aujourd'hui bridées. Ils aimeraient disposer d'un outil leur permettant de satisfaire leurs compétences en gestion stratégique. Ils savent déjà ce qu'ils veulent et ce dont ils ont besoin. Ils évoquent d'eux même le bénéfice d'une centralisation d'information. A force d'étudier le système actuel, ils en perçoivent les limites et ce dont ils auraient besoin. Force de propositions, ils aimeraient les voir se concrétiser pour pouvoir exprimer leur potentiel pleinement.

3.6.2 Pour les initiés

Ils n'ont pas exprimé d'eux-mêmes l'outil mais s'en sont enthousiasmé « à condition qu'il y ait quelqu'un derrière ». Avec un outil simple et efficace, l'idée est de leur permettre de gagner en confiance dans le processus de recherche, de gagner en autonomie et de devenir pourquoi pas des prospecteurs.

3.6.3 Pour les indifférents

Beaucoup émettent des doutes sur la possibilité de le voir un jour exister car ils sont justement conscients de l'ampleur du projet. Il est révélateur de voir que certains ne savent pas ce que l'outil pourrait leur apporter malgré avoir convenu d'un manque. D'autres au contraire, perçoivent ce que l'outil pourrait leur apporter. Ils ne savent pas exprimer leurs besoins mais se montrent très intéressés. S'ils se rendaient compte que d'immenses compétences n'étaient pas forcément nécessaires et que finalement accéder à l'information était à portée de main, ils pourraient devenir des connaisseurs.

3.6.4 Pour les incertains

Ils ne savent pas exprimer leur besoin car ils ne perçoivent pas la nature de leur manque. Il est possible qu'ils n'utilisent l'outil que pour un projet précis comme ils l'ont toujours fait sans chercher plus loin ou pour vérifier ce qu'un conseiller lui a suggéré. Cela leur ferait gagner du temps sur un projet précis mais ne changerait pas leur démarche. Ou bien, par stimulation, ils se rendraient compte de l'intérêt que peu avoir un outil permettant de compléter l'information qui leur est donnée.

3.6.5 Les réfractaires

Le digital est très peu maîtrisé et les intéresse peu. L'objectif serait de réussir à les faire rentrer dans le système par la simplicité d'usage et la clarté de l'outil.

4. Discussion et Perspectives

4.1. Sur le sujet du mémoire

L'objet de ce mémoire, centré sur la surinformation des exploitants agricoles ou le manque de centralisation des données plutôt que la simplification pure, constitue un sujet relativement innovant. D'autres études ont pu porter sur les circuits d'informations agricoles, mais sur des sujets plus techniques. Aucune (du moins selon mes recherches) n'ont porté sur leur environnement réglementaire et économique en provenance des politiques publiques. C'est donc ce qui constitue l'intérêt de ce mémoire, tout en ayant également constitué une difficulté non négligeable par manque de connaissance à ce sujet.

4.2. Sur le cadre de la problématique

4.2.1. Mieux définir le terme « information » et en proposer un cadre plus restreint

Durant l'enquête, le choix a été fait de ne pas séparer les informations réglementaires des informations économiques pour avoir une vue d'ensemble de la surinformation. Cela a permis de s'approcher au plus vrai du quotidien d'un exploitant, tout en perdant en efficacité dans la recherche.

Pour gagner en précision, le choix aurait pu être fait d'axer la recherche uniquement sur les aides économiques par exemple. Ceci aurait permis d'introduire davantage d'économie dans ce mémoire et de développer davantage le concept de « délit d'initié » et d'« asymétrie d'information »¹⁶. Ceux-ci, en effet, ne sont attribués que pour des échanges marchands et non pour des réglementations. Les partenaires de ce marché auraient donc été les pouvoirs publics ainsi que les exploitants.

Il aurait également été possible de faire une analyse exploratoire sur les réglementations ou les aides qui posent le plus de problèmes aux exploitants et de ne choisir que celles-ci dans le développement. Pour exemple, les aides conjoncturelles ou du second pilier de la PAC étaient les moins maîtrisées par les exploitants et donc les plus intéressantes à traiter dans ce mémoire. Cette situation a été envisagée au travers de l'étude d'une MAEC¹⁷ mais n'a pas abouti. Le

¹⁶ Théorie d'Akerlof qui implique qu'un des participants à l'échange dispose d'une information « privée » qu'il cache à l'autre partie

¹⁷ Mesure Agro Environnementale et Climatique

RGPD¹⁸ ne permettait pas de téléphoner aux personnes concernées et de mener l'enquête de façon plus poussée.

4.2.2. Comparaison avec d'autres secteurs d'activité

Ce mémoire donne l'occasion d'étudier en particulier le cas des exploitations agricoles. Or, comme nous l'avons vu dans la partie I), obtenir une information de qualité et personnalisée est indispensable pour tout secteur d'activité. Une comparaison pourrait être faite avec de nombreuses autres situations (orientation scolaire, etc.).

Une tentative de rapprochement a été effectuée avec les aides sociales hors agriculture. Ce sujet a déjà été traité dans la population française en mesurant le taux de non-recours aux aides sociales par méconnaissance de leur existence.

De ce fait, un travail sur le taux d'utilisation des aides du second pilier de la PAC grâce à des documents fournis par le Conseil Régional de Bretagne et de la DDTM a été débuté mais n'a pu donner de résultats concluants. Calculer le ratio des potentiels bénéficiaires sur ceux qui en faisaient la demande ou ceux qui ne connaissaient pas l'aide ne s'est pas avéré réalisable. Les aides agricoles concernent des projets si spécifiques qu'il est difficile voire impossible pour le moment de prévoir le nombre potentiel de bénéficiaire. Les crédits ne sont donc pas réalisés en fonction des bénéficiaires potentiels mais des objectifs fixés par des comités. L'ensemble des aides sont donc souvent perçues. Cela ne veut pas dire pour autant que tous les exploitants ont été au courant de son existence. On peut dès lors supposer que les mieux informés sont les mieux aidés. De plus, là encore le RGPD représentait un frein pour les identifier.

4.3. Sur les enquêtes elles-mêmes

4.3.1. Caractère reproductible de l'enquête

Puisque les enquêtes effectuées sont de nature qualitative et dépendent de nombreux paramètres, il aurait été intéressant de comparer les résultats obtenus en Finistère avec ceux d'un autre département, afin de vérifier le caractère reproductible de cette enquête.

4.3.2. Création du guide d'entretien

¹⁸ Règlement Général sur la Protection des Données

Tout d'abord, la création du questionnaire puis la réalisation d'entretiens ouverts et semi-directifs ont été déterminantes pour ce mémoire dont le sujet appelait à la prise de position et au ressenti de la part des interviewés. La transcription fidèle des interviews menées a permis de retranscrire une précision quant aux termes employés par ceux-ci.

La liberté conférée par le guide semi-directif a été vecteur de réponses « surprises » fortement appréciées. Cette liberté constitue également la qualité de son défaut, nécessitant des efforts pour recentrer le propos de certaines personnes qui s'éloignaient trop des thèmes que je souhaitais aborder. Ce sujet fortement controversé a pu susciter des réactions fortes de la part de certains interviewés et ont nécessité d'importantes qualités d'écoute et de compréhension. Paradoxalement, ce sont pourtant souvent les discussions les plus animées qui ont conduit aux réflexions les plus riches et les plus pertinentes.

La difficulté de réaliser des entretiens semi-directifs réside tout de même dans la qualité de la construction de la grille d'entretien. Les réponses obtenues peuvent être interprétées différemment selon les meneurs de l'enquête et puisqu'elles découlent d'une personnalité, peuvent être différentes d'un individu à l'autre. Une autre difficulté a résidé dans le fait de ne pas dépasser la frontière qui aurait pu nous entraîner jusqu'à la conception de l'outil, dépassant alors le cadre de la réflexion de ce mémoire.

4.3.3. Réalisation des entretiens

Alors même que le temps est précieux pour un exploitant agricole, c'est finalement à mesure que la discussion se déroulait que la parole se déliait. Un exploitant que je dérangeais en plein travail sur son tracteur au champ m'ayant demandé de ne pas dépasser 15 minutes d'interview a finalement, de lui-même, coupé le contact de son tracteur et discuté plus de 45 minutes dans son champ après que je l'ai lancé sur le sujet. Ce ne fut pourtant pas toujours le cas. Pour optimiser mes chances de contacter les exploitants, j'ai effectué de nombreux appels en dehors des horaires « standards » de bureau comme pendant les déjeuners, le soir ou les week-ends. Cette flexibilité m'a permis d'obtenir un plus grand nombre de contacts que si je l'avais fait uniquement en journée, ou en tout état de cause cela m'a permis de les obtenir plus rapidement. De plus, je ne disposais pas d'une liste toute prête d'exploitants à appeler. Seuls les numéros affichés sur internet par les exploitants pouvaient me permettre de les joindre. Arriver à trouver le contact d'agriculteurs et de surcroît avec la plus grande représentativité possible sans pouvoir m'appuyer sur une liste préétablie et déjà qualifiée a représenté un défi dans la réalisation de cette étude.

Le contexte de la crise sanitaire a finalement peu joué sur la qualité des échanges. Le distancié peut instaurer une distance délétère si la confiance ne s'installe pas dès le départ entre les deux interlocuteurs. Ce ne fut heureusement que très rarement le cas. Au contraire, cet exercice a été facilité par la volonté de coopérer et par l'extrême gentillesse des personnes qui ont accepté de répondre à propos de ce sujet.

4.3.4. Négociations et obtention des résultats

Un autre écueil a résidé dans le temps long de négociation avec l'assureur Groupama pour diffuser l'enquête auprès de ses adhérents. Alors que je souhaitais obtenir des résultats quantitatifs pour compléter mes résultats qualitatifs, je n'ai pu les obtenir dans le cadre de ce stage. Il sera tout de même intéressant de les recueillir dans les prochains mois.

4.3.5. Valorisation des données

Il aurait été possible de valoriser les témoignages différemment. Le choix ici a été fait d'introduire des citations dans le corps du texte pour retrouver mots pour mots des expressions réelles exprimées sans filtres. Aucune modification ou interprétation n'a été faite.

Il aurait été pertinent d'effectuer une analyse de données par codage de façon à transformer les données qualitatives brutes. Plusieurs modèles de codages peuvent être utilisés, aboutissant à des unités d'analyse syntaxiques ou bien sémantiques par exemple (Wanlin 2007). Ils constituent cependant un procédé lourd car doit être fait manuellement.

Conclusion

Nous nous sommes intéressés durant cette étude à la facilité avec laquelle un exploitant peut accéder, ou non, à toute information réglementaire et économique lui correspondant, en provenance des pouvoirs publics.

La diversité des informations que doit maîtriser un exploitant constitue une problématique largement médiatisée. Les élus l'ont compris et en ont saisi l'enjeu. Dans le même temps on retrouve de plus en plus, dans les discours et les rapports, à tous les niveaux hiérarchiques, une attente de simplification. Si on la perçoit encore difficilement sur le terrain, de nombreux responsables sont conscients des efforts à mener en la matière.

Au-delà de la profusion d'informations, ce mémoire fait ressortir le besoin de simplifier en parallèle les trop nombreux circuits d'information. Cette problématique vient d'être timidement abordée au travers de la nouvelle mission confiée aux Chambres d'Agriculture avec la Loi ESSOC de 2018. Elle mériterait sans doute d'être davantage mise à l'honneur.

Les exploitants agricoles ne disposent pas d'un temps extensible pour aller à la recherche d'informations pourtant capitales pour certaines d'entre elles. Elles constituent des facteurs d'innovation et concourent à une bonne gestion stratégique de l'exploitation si elles sont connues et maîtrisées. Au contraire, leur méconnaissance engendre de lourdes conséquences tant juridiques que financières.

Fournir un accès centralisé et personnalisé à ces informations a donc un réel sens. Tout en éliminant ce temps de recherche d'informations, qui pourrait être réaffecté différemment sur le temps professionnel ou personnel, cela permettrait de mieux protéger les exploitants face aux risques institutionnels.

Le digital est aujourd'hui une des raisons de cette multiplication des sources d'information. Son organisation en silo ne permet pas encore d'obtenir un accès suffisamment simple et efficient à des données directement valorisables pour les exploitants agricoles. Les évolutions possibles en la matière laissent augurer des perspectives encourageantes, à condition d'y affecter les moyens nécessaires.

La centralisation et la personnalisation des informations réglementaires et économiques provenant des pouvoirs publics est réclamée par les exploitants ainsi que par leurs réseaux qui pourraient en bénéficier par extension. La tâche nécessite collaboration et organisation entre tous les organismes concernés.

Les circuits d'information actuels ne satisfont pas les exploitants agricoles alors même qu'ils ne demandent qu'à être soulagés de cette lourde charge. L'accessibilité facile et pour tous à l'information constitue l'objet de leurs attentes. Elle pourrait prendre la forme d'une plateforme digitale imaginée par FarmEurope, dont la structure et le contenu seront définis a posteriori de mon stage.

Bibliographie

- ANON., 2020. « De la ferme à la table », en passant par la PAC. In : *Pour une autre PAC* [en ligne]. 8 avril 2020. [Consulté le 11 septembre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://pouruneautrepac.eu/de-la-ferme-a-la-table-en-passant-par-la-pac/>.
- BALTZ, Claude, 1995. Le concept d'information : essai de définition. In : *Communication. Informations Médias Théories*. 1995. Vol. 16, n° 2, pp. 163-176.
- BAUMEIER, Elisabeth, 2016. Entretien. In : [en ligne]. Académie de Strasbourg. 2016. Disponible à l'adresse : https://www.ac-strasbourg.fr/fileadmin/pedagogie/stss/DEPOT_DOCUMENTS/BAUMEIER_Elisabeth/16_EBentretien.pdf.
- BERNAT, Jean-Pierre, BRUFFAERTS-THOMAS, Josette, LIBMANN, Anne-Marie, DESCHARMES, Sylviane et LIBMANN, François, 2008. Les contours de la veille. In : *Documentaliste-Sciences de l'Information*. 28 décembre 2008. Vol. Vol. 45, n° 4, pp. 32-44.
- BERRIET-SOLLIEC, Marielle, LE ROY, Anne et TROUVÉ, Aurélie, 2009. *Territorialiser la politique agricole pour plus de cohésion* [en ligne]. S.l. Economie Rurale. Economie rurale. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/economierurale/2434>.
- BOISSIN, M., BODIN, Y., CHOCHOIS, H. et DUMONT, F., 2020. *Agriculture : l'évolution des exploitations depuis plus d'un demi-siècle* [en ligne]. FranceInfo. 20 février 2020. Disponible à l'adresse : https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/metiers/travailler-avec-les-animaux/agriculture-l-evolution-des-exploitations-depuis-plus-d-un-demi-siecle_3834489.html.
- BONTEMS, Thierry et GOULIN, Sabine, 2013. Qualité de l'information. In : *QUALITA2013* [en ligne]. Compiègne, France : s.n. mars 2013. [Consulté le 8 septembre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00823145>.
- BUTAULT, Jean-Pierre, 2007. *La réforme de la Pac de 2003 : ère nouvelle ou fin de la Pac ? – L'agriculture, nouveaux défis | Insee* [en ligne]. 2007. S.l. : INSEE. [Consulté le 11 septembre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1372290?sommaire=1372309>.
- CLAUDE, Gaspard, 2019. L'entretien de recherche : définition, utilisation, types et exemples. In : *Scribbr* [en ligne]. 2019. Disponible à l'adresse : <https://www.scribbr.fr/methodologie/entretien-recherche/>.
- COMMISSION EUROPÉENNE, 2021. The new common agricultural policy: 2023-27. In : *Commission européenne - European Commission* [en ligne]. 2021. [Consulté le 11 septembre 2021]. Disponible à l'adresse : https://ec.europa.eu/info/food-farming-fisheries/key-policies/common-agricultural-policy/new-cap-2023-27_en.
- COMMISSION EUROPÉENNE, 2020. *La politique agricole commune après 2020 : ambition environnementale et simplification* [en ligne]. 2020. S.l. : Agriculture et développement rural. Disponible à l'adresse : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/food-farming-fisheries/key_policies/documents/cap-post-2020-environ-benefits-simplification_fr.pdf.

- CONSEIL D'ÉTAT, 2009. Les aides d'État. In : *Conseil d'État* [en ligne]. 2009. [Consulté le 11 septembre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.conseil-etat.fr/actualites/colloques-seminaires-et-conferences/les-aides-d-etat>.
- DOC POUR DOCS, 2007. Petite contribution à une définition opératoire du concept d'information - Doc pour docs. In : [en ligne]. 2007. [Consulté le 10 septembre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.docpourdocs.fr/spip.php?article374>.
- DRAAF BRETAGNE, 2018. *Agreste Synthèse finistère* [en ligne]. 2018. S.l. : s.n. Disponible à l'adresse : https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Synthese_29_cle4d737b.pdf.
- DUBOIS, Daniel, 2016. 733 : *Normes agricoles : retrouver le chemin du bon sens* [en ligne]. Parlementaire. S.l. Commission des affaires économiques. [Consulté le 10 septembre 2021]. Disponible à l'adresse : <http://www.senat.fr/rap/r15-733/r15-733.html>.
- FRANCE COMPÉTENCES, 2019. Répertoire national des certifications professionnelles. BP - Responsable d'entreprise agricole. In : *France compétences* [en ligne]. 2019. [Consulté le 10 septembre 2021]. Disponible à l'adresse : <http://https%253A%252F%252Fwww.francecompetences.fr%252Frecherche%252F>.
- GUIOMAR, Xavier, 2011. Les collectivités locales à la recherche d'une agriculture de proximité. In : *Pour*. 2011. Vol. N° 209-210, n° 2, pp. 169-183.
- INSEE, 2019. Définition - Information-communication (secteur) | Insee. In : [en ligne]. 21 mai 2019. [Consulté le 10 septembre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2127>.
- JACQUET, Amandine, 2013. *Choisir des outils de veille professionnelle* [en ligne]. 19 novembre 2013. S.l. : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques. Disponible à l'adresse : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/62642-choisir-des-outils-de-veille-professionnelle.pdf>.
- LE ROUTARD, 2014. *Le guide de l'intelligence économique* [en ligne]. 2014. S.l. : hachette. Disponible à l'adresse : http://www.nievre.gouv.fr/IMG/pdf/guide_routard.pdf.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION, 2020. L'État et les régions main dans la main pour la mise en œuvre du FEADER 2023-2027. In : *Agriculture.gouv* [en ligne]. 6 octobre 2020. [Consulté le 11 septembre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://agriculture.gouv.fr/letat-et-les-regions-main-dans-la-main-pour-la-mise-en-oeuvre-du-feader-2023-2027>.
- PLAZA, Marion, 2017. Discours de Phil Hogan sur l'évolution de la politique agricole commune. In : *France - European Commission* [en ligne]. 22 juin 2017. [Consulté le 10 septembre 2021]. Disponible à l'adresse : https://ec.europa.eu/france/news/20172206_gff_hogan_fr.
- RIDIER, Aude, KEPHALIACOS, Charilaos et CARPY-GOULARD, Françoise, 2011. Private Transaction Costs and Environmental Cross Compliance In a Crop Region of South-western France. In : *International Journal of Agricultural Resources, Governance and Ecology*. 1 mai 2011. Vol. 9, pp. 68-79. DOI 10.1504/IJARGE.2011.040219.

SALAÛN, Jean-Michel, MICHEL, Jean, BATTISTI, Michèle, HORN, François, BOMSEL, Olivier et CHANTEPIE, Philippe, 2011. Économie de l'information : les fondamentaux. In : *Documentaliste-Sciences de l'Information*. 2 novembre 2011. Vol. Vol. 48, n° 3, pp. 24-35.

SALOMON, Isabelle, 2018. Flash Info des comités de développement du Finistère. In : *Chambre d'agriculture*. janvier 2018. n° 1.

SAUVAJOL-RIALLAND, Caroline, 2014. Infobésité, gros risques et vrais remèdes. In : *L'Expansion Management Review*. 18 mars 2014. Vol. N° 152, n° 1, pp. 110-118.

SOUBIALE, Nadège, 2012. Représentations et usages des TIC dans le secteur agricole en Aquitaine. In : *Terminal. Technologie de l'information, culture & société*. 15 avril 2012. n° 110, pp. 9-26. DOI 10.4000/terminal.1212.

TCHOUASSI, Gérard, 2017. Les besoins en informations dans les entreprises. In : *Revue Congolaise de Gestion*. 2017. Vol. Numéro 24, n° 2, pp. 63-92. DOI 10.3917/rcg.024.0063. Cairn.info

VOLLET, Dominique, CALLOIS, Jean-Marc, AZNAR OLIVIER et YELKOUNI, Martin, 2010. Coûts de transaction et politiques agri-environnementales. In : *The Canadian Journal of Programm Evaluation*. 2010. Vol. 24, n° 2, pp. 103-130.

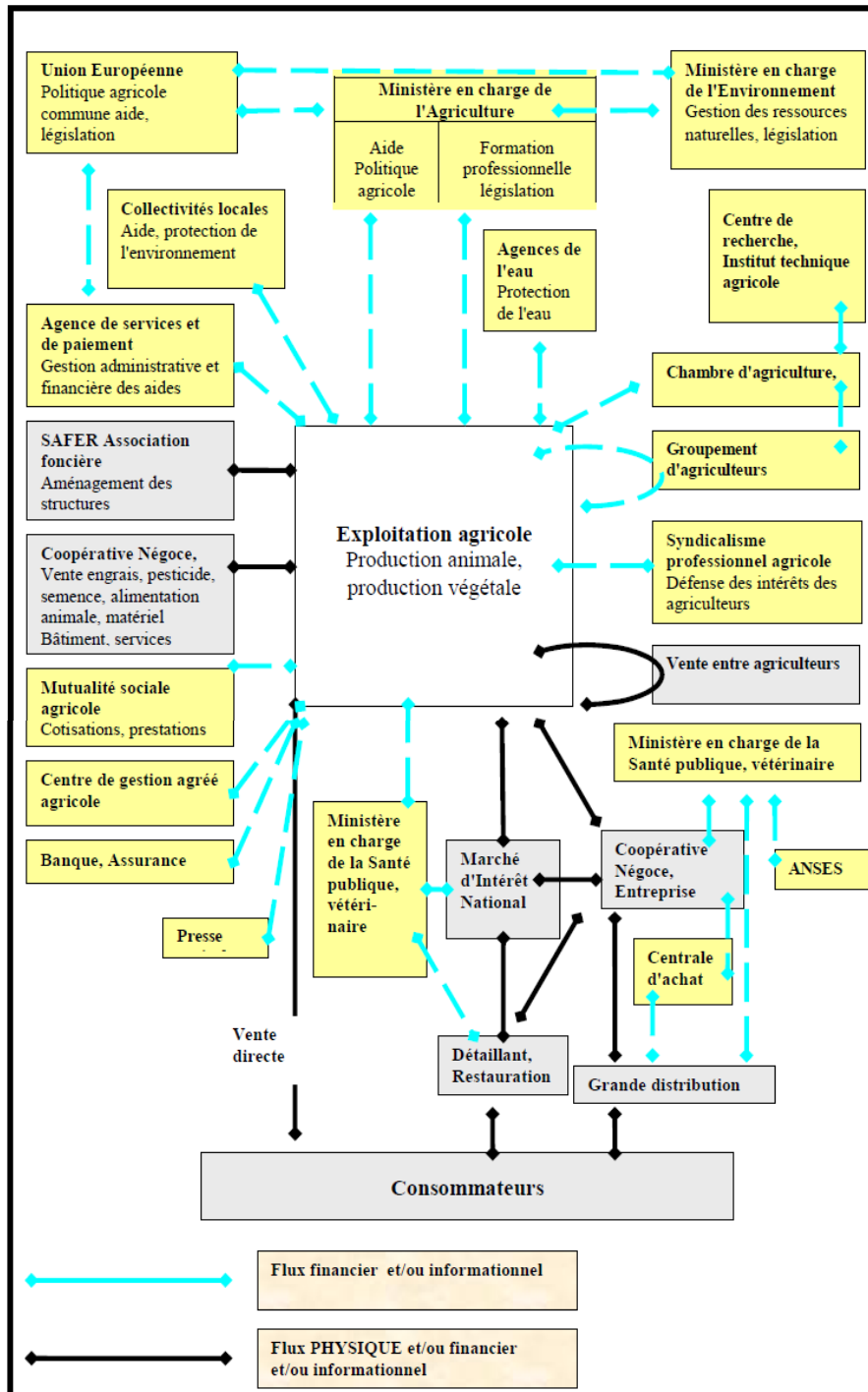
WANLIN, Philippe, 2007. L'analyse de contenu comme méthode d'analyse qualitative d'entretiens : une comparaison entre les traitements manuels et l'utilisation de logiciels. In : *Bilan et perspectives de la recherche qualitative* [en ligne]. S.l. : Association pour la recherche qualitative. 2007. Disponible à l'adresse : http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:XVQs_5J9Kc8J:www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/hors_serie/hors_serie_v3/Wanlin2.pdf+&cd=17&hl=fr&ct=clnk&gl=fr.

Annexes

Annexe 1 : Evolution du secteur agricole en l'espace de 70 ans (franceinfo, 2020)



Annexe 2 : L'environnement de l'exploitation agricole (Soulignac, 2019)



Annexe 3 : Chiffres-clés du département du Finistère (Agreste, 2018)

	Finistère	France métropolitaine	Rang du département
Données générales			
Superficie totale (hectare)	678 691	54 919 190	26*
Nombre de communes au 1 ^{er} janvier 2016	281	35 756	65*
Nombre de cantons au 1 ^{er} janvier 2016	27	1 995	7*
Population en 2015 (estimations)	907 423	64 277 242	24*
Emploi au 31 décembre 2014 (estimations)	315 332	23 846 020	24*
dont - Agriculture, sylviculture et pêche (emploi total)	16 196	656 919	4*
- IAA (emploi salarié)	16 634	549 626	5*
Structures agricoles en 2010			
Résultats du recensement agricole 2010			
Exploitations agricoles	7 789	489 977	13*
UTA familiales	10 500	532 877	8*
UTA salariées	5 416	206 820	5*
SAU des exploitations (hectare)	385 380	29 963 252	27*
Production brute standard (million d'euros)	1 712	51 257	3*
Principales productions animales - Année 2015			
Livraisons de lait (million d'hectolitres)	12	246	5*
Viande bovine - Veaux (millier de tonnes)	5	184	12*
Viande bovine - Gros bovins (millier de tonnes)	27	1 258	15e
Viande porcine (millier de tonnes)	431	2 137	1 ^{er}
Comptes de l'agriculture - Année 2015 (provisolres)			
Valeur des productions animales (million d'euros)	1 417	26 526	2*
Valeur des productions végétales (million d'euros)	659	43 122	23*
Valeur de la production totale (million d'euros)	2 254	74 216	4*
Les industries agroalimentaires - Année 2014*			
Nombre d'établissements de 20 salariés et plus	102	3 355	6*
Effectif salarié des établissements de 20 salariés et plus	13 446	346 488	5*
Les trois premiers établissements IAA : nombre de salariés			
Bigard - Quimperlé (viande de boucherie)	1 000-1 500 sal.	-	-
Doux - Châteaulin (viande de volaille)	500-1 000 sal.	-	-
Socopa Viandes - Châteauneuf-du-Faou (viande de boucherie)	500-1 000 sal.	-	-

* Hors artisanat, au 31/12/2014
Source : Agreste, Draaf Bretagne - Insee

Annexe 4 : Liste des interlocuteurs gravitant autour des agriculteurs et interviewés durant les entretiens ouverts

<i>Noms de l'interviewé</i>	<i>N° du cercle</i>	<i>Fonction</i>
Benoit Grimonprez	/	Enseignant chercheur en agro-écologie
Luc Bodiguel	/	CNRS Nantes
Cédric Maguer	4	CERFrance (Finistère)
Rebecca Akrish	1	Ministère de la Transition Ecologique
Raoul Guenoden	1	DDTM du Finistère
Guillaume Hoeffler	1	DDTM Finistère
Philippe Touzé	1	Région Bretagne – service Economie Agricole
Anne-Violaine Trocmé	1	Région Bretagne – service FEADER
Hervé Le Goff	2	Chambre d'Agriculture du Finistère
Jean-Yves Pouliquen	4	Alteor Environnement (Finistère)
Anonyme	1	PNR d'Armorique
Eleonore Schebelin	/	Doctorante sur le numérique et l'innovation en agriculture face à la transition agroécologique
Nina Lachia	/	Ingénieure AgroTIC – Responsable de l'Observatoire des Usages de l'Agriculture numérique (Montpellier)
Marion Diaz	/	Ingénieure Transitions et liens entre l'enseignement supérieur et technique (Agrocampus Ouest Rennes)
Catherine Laidin	/	Ingénieure enseignement et recherche (Agrocampus Ouest Rennes)
David Le Blanc	/	Avocat spécialisé en droit rural
Anonyme	3	GAB 29
Agriculteurs anonymes	5	Réseau personnel de connaissance

Annexe 5 : Grille d'évaluation pour le guide d'entretien mené auprès de 25 agriculteurs (production personnelle)

<p>Bonjour. Je m'appelle Marie Laporte. Je termine mes études d'Ingénieur Agronome et je fais un stage sur l'accès à l'information en matière d'aides et de réglementation (et de toutes les démarches qui en découlent). Je réalise une enquête auprès d'agriculteurs du Finistère dans plusieurs filières pour obtenir leur point de vue à ce sujet et leur façon de procéder pour accéder à cette information réglementaire et économique. Auriez-vous possibilité de m'accorder un peu de votre temps pour répondre à quelques questions ? Combien de temps seriez-vous prêt à m'accorder ? Est-ce que dans ce cas il serait possible de convenir d'un créneau ultérieur plus long où je pourrais vous rappeler ou peut-être venir en présentiel sur votre exploitation ?</p>	
Présentation personnelle	Pourriez-vous vous présenter ?
Présentation de l'exploitation	Pouvez-vous me décrire votre exploitation ?
Perception de l'évolution de la PAC et de leur filière ?	<p>Est-ce que vous suivez les évolutions de la nouvelle PAC ?</p> <p>Connaissez-vous les mesures en faveur de l'environnement dans la nouvelle PAC ? Quelle question cela vous pose pour la gestion de votre exploitation ?</p> <p>Connaissez-vous les orientations et les enjeux débattus dans votre filière ? Est-ce que vous comprenez le pourquoi des orientations que les pouvoirs publics prennent vis à vis de l'agriculture et votre filière ?</p> <p>Les évolutions économiques pour votre filière et les décisions à prendre en conséquence vous semblent elles claires ?</p> <p>Est-ce que vous êtes impliqués dans des réflexions/actions par rapport à la PAC ?</p>
Perception et connaissance de leur propre environnement réglementaire et économique ?	<p>Plus précisément, à quelle réglementation êtes-vous soumis sur votre exploitation ? Qu'est ce que cela implique sur votre exploitation, sur vos pratiques ? Est-ce que vous avez changé des choses suite à ces réglementations ? Plusieurs types ? Fixées par qui ? Contraignantes ?</p> <p>Etes-vous engagé dans une démarche contractuelle ?</p> <p>De quelles aides bénéficiez-vous de façon permanente ? Avez-vous déjà bénéficié d'aide ponctuelle pour un projet précis, un investissement ?</p> <p>En quoi est-ce important de connaître les aides et investissements qui pourraient vous correspondre, comment y accéder et les conditions liées ? (Aides au fonctionnement, aides à l'investissement, aides face à des contraintes environnementales, aides à la maîtrise de la gestion des risques...)</p> <p>Pourquoi ? (Relance : risque financier pour lui, aide à diminuer l'impact sur l'environnement...)</p>
Capital humain et nouvelles connaissances	<p>Avez-vous le sentiment que l'environnement réglementaire de votre exploitation s'est complexifié ? Si oui, sur quels points ? (Relance : Pour vous-même, votre activité ? pour l'environnement et la société ?)</p> <p>Rencontrez-vous donc des difficultés pour suivre les évolutions en matière d'aides ? (relance avec concurrence en matière d'activités avec les activités techniques, compétence....)</p> <p>Est-ce que vous avez l'impression de maîtriser ces aspects ? Selon vous, êtes-vous assez formé à ces aspects ?</p> <p>Comment situeriez-vous son importance par rapport aux autres compétences que vous devez mobiliser ?</p> <p>Diriez-vous que ce type de connaissance devient presque aussi important que la connaissance technique ?</p> <p>En quoi est-ce important de connaître les aides et investissements qui pourraient vous correspondre, comment y accéder et les conditions liées ?</p> <p>Pourquoi ? (Relance : risque financier pour lui, aide à diminuer l'impact sur l'environnement...)</p>

<p>Accès à l'information</p> <p>Comment les agriculteurs s'informent-ils pour maîtriser leur environnement ? /</p> <p>Comment l'information est-elle diffusée auprès d'eux ?</p>	<p>Comment vous y prenez-vous pour accéder aux informations concernant les évolutions politiques et réglementaires ? Quels sont les canaux délivrant de l'information que vous connaissez ? Quels sont ceux que vous utilisez ? Est-ce que vous en êtes satisfait ?</p> <p>Est-ce que ça vous convient comme fonctionnement ? Ces informations sont-elles facilement accessibles (où les trouver, qui contacter, temps passé à la recherche pour y accéder) et compréhensibles sans aide extérieure ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si oui, qu'est ce qui a permis cela ? - Est-ce que cela a été utile ou pas ? qualité + quantité - Si non, pourquoi ? - Est-ce que ça a été un handicap ? <p>Est-ce que vous avez eu l'impression de manquer d'info à un moment ? Dans quelle circonstance ? Qu'est ce qui a posé un problème ? [La réglementation et les aides impliquent des démarches, est-ce que vous êtes à l'aise avec celles-ci ? Ce qui est attendu de vous est-il suffisamment clair ?]</p>
<p>Quelle place peut jouer le digital dans la diffusion de l'information et quelle est le rapport des agriculteurs avec ce nouveau moyen de communication ?</p>	<p>Que recherchez-vous sur internet ? Effectuez-vous souvent des recherches à ce sujet ? Sur quels sites ? Combien de fois par semaine ? Quels avantages et inconvénients par rapports aux conseillers ? Quelle forme devrait avoir un accès aux informations pour être la plus simple, la plus rapide et la plus efficace ?</p>
<p>Avis sur l'outil</p>	<p>[Expliquer l'outil]</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. A quelle condition seriez-vous intéressé par un outil de ce type ? 2. Qu'est-ce qu'il pourrait vous apporter à votre échelle ? <p>Si vous envisagiez un changement sur votre exploitation maintenant, sur quel aspect principal insisteriez-vous en terme d'information ?</p>

Annexe 6 : Listes des variables du guide d'entretien utilisées pour chaque témoignage d'exploitant

- (1) Carte d'identité de l'exploitant n°1 : âge, nom, prénom, sexe...
- (2) Carte d'identité de l'exploitant n°2 : adhérent à une organisation, durée d'exercice, origine agricole...
- (3) Carte d'identité de l'exploitation : statut juridique, surface, activité, mode de production...
- (4) Connaissance et perception de l'environnement réglementaire et économique général et de sa filière
- (5) Connaissance de son propre environnement réglementaire sur son exploitation
- (6) Perception et gestion des risques à ce sujet
- (7) Connaissance et perception de son propre environnement économique public sur son exploitation
- (8) Perception et gestion des risques à ce sujet
- (9) Compétences à maîtriser dans la recherche d'information
- (10) Canaux d'informations utilisés
- (11) Actif ou passif dans la recherche d'information
- (12) Coût de transaction de la recherche d'information
- (13) Catégories d'informations recherchées
- (14) Rapport entre la qualité et la quantité d'information reçue ou obtenue par rapport à celle attendue
- (15) Exemple de situations concrètes
- (16) Capital humain et digital
- (17) Perception et maîtrise du digital
- (18) Utilité et externalités du digital selon l'exploitant
- (19) Vision de l'outil imaginé

Annexe 7 : Caractéristique des exploitants interrogés

N°	Sexe	Age (ans)	Origine Agricole	Statut Juridique	Activité	Surface (ha)	Zonage	Système	Maec
1	F	42	non	EARL	Bovin viande	150	BV, Natura 2000, PNR Armorique	BIO	oui
2	F	53	oui	GAEC	Bovin	110	non	Conv	non
3	H	50	oui	GAEC	Bovin	65	BV	Conv	non
4	H	64	oui	EARL	Bovin	85	non	Bio	oui
5	H	52	oui	EI	Bovin	73	BV	Conv	non
6	H	55	oui	EI	Bovin	82	BV	Conv	non
7	F	32	non	GAEC	Poly-élevage	85	ne sait pas	Bio	oui
8	F	56	oui	GAEC	Bovin lait	130	non	Conv	oui
9	F	35	non	SARL	Porc et volaille	45	ne sait pas	Conv	non
10	H	52	oui	EI	Porc	70	non	Conv	non
11	H	55	oui	EARL	Porc	60	BV	Conv, label	non
12	H	38	oui	EI	Porc	35	Non	Conv	non
13	H	48	oui	EI	Tomates serres	5	BV	HVE	non
14	H	37	oui	EI	Polyculture élevage	40	BV	Bio	oui
15	F	43	non	EI	Maraîchage	25	BV	Bio	non
16	H	21	oui	GAEC	Légumes plein champs	30	BV	Conv	non
17	F	63	oui	EI	Pommes	3	non	Bio	non
18	H	53	oui	EI	Pommes	8	non	Bio, label	oui
19	H	55	oui	EI	Pommes	30	non	Bio	non
20	F	33	oui	EI	Polyculture élevage	30	non	Bio	non
21	H	54	oui	EI	Polyculture élevage	30	non	BBC	non
22	F	57	oui	EARL	Polycultures	15	non	Conv	non
23	F	51	oui	EI	Céréales	70	non	Conv	non
24	H	79	oui	EI	Céréales	20	non	Conv	non
25	H	44	oui	EI	Céréales	200	BV	Conv	non

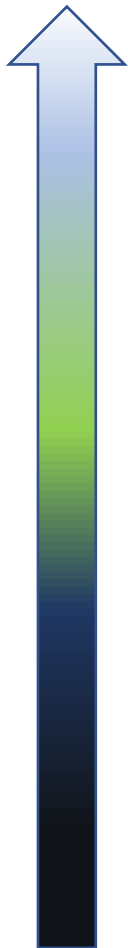
BV = Bassin Versant ; Conv = conventionnel ; EI = Entrepreneur Individuel

Annexe 8 : Répartition des variables dans les huit critères

VARIABLES	R	C	E	M	O	A	B	E
(1) Carte d'identité n°1 de l'exploitant								X
(2) Carte d'identité n°2 de l'exploitant								X
(3) Carte d'identité de l'exploitation								X
(4) Perception de l'ERE général	X					X		
(5) Perception de sa propre réglementation	X							
(6) Gestion stratégique et des risques				X				
(7) Perception de son propre environnement économique	X			X				
(8) gestion stratégique et des risques				X				
(9) Compétences à maîtriser dans la recherche d'information		X						
(10) Canaux d'informations		X						
(11) Actif ou passif dans la recherche		X	X					
(12) Coûts de transaction						X		
(13) Catégorie d'information				X			X	
(14) Rapport entre la qualité et la quantité d'information reçue ou obtenue par rapport à celle attendue		X					X	
(15) Exemples de situations concrètes	X	X	X	X	X	X		
(16) Capital humain et digital		X						
(17) Perception et maîtrise du digital							X	
(18) Utilité et externalités du digital selon l'exploitant					X			
(19) Vision de l'outil							X	

R = recherche ; C = capacité ; E = élément ; M = motivation ; O = opportunité ; A = activité ; B = besoin ; E = exemple

Annexe 9 : Proposition de gradation dans la capacité d'un exploitant à trouver l'information souhaitée



Il n'utilise pas ou peu de conseillers et est très autonome. Il utilise son réseau (presse, internet, interlocuteurs...) ou des connaissances personnelles.

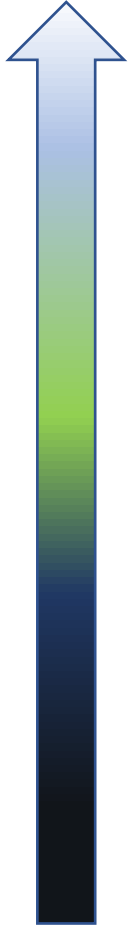
Il sait se gérer tout seul mais utilise le réseau (plus qu'il n'en a besoin).

Il est dans une démarche autonome. Il essaye mais exprime le besoin d'être accompagné. On observe une volonté d'avoir quelqu'un à disposition. Il a « besoin » du réseau plus qu'il ne l'« utilise ». Ou alors tâtonne.

Il attend qu'on lui dise quoi faire et comment. Ou alors ne sait ne sait pas trop comment s'y prendre.

Il ne sait pas du tout comment faire.

Annexe 10 : Proposition de gradation dans le temps consacré à la recherche d'information pour un exploitant agricole



Il est à l'affut en **permanence**, il est consciemment en veille.

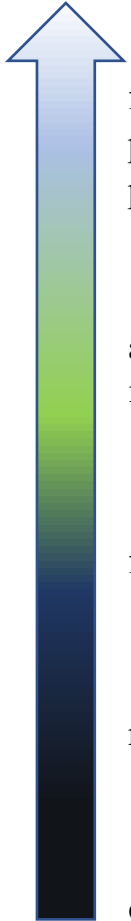
On pourrait parler de « petite veille », il n'est pas forcément à l'affut mais **entend et voit des choses**. Il est ouvert.

Il recherche des informations seulement pour un projet précis **occasionnel**. Il n'est pas réfractaire mais simplement n'est pas dans une logique de recherche active.

Il émet des réserves mais ne serait pas contre obtenir de l'information (contraintes, dépendance envers l'état). Il s'informe **rarement ou jamais**

Il n'attend rien et est hors système. Il ne cherche pas et n'attend pas d'information donc s'informe **rarement ou jamais** (pour vivoter, par désintérêt ou en réaction contre l'Etat)

Annexe 11 : Proposition de gradation pour un exploitant en tant qu'élément vis-à-vis de ses pairs.



Il connaît l'information bien avant ses pairs. Il est celui qui la leur fournit, qui l'argumente et en connaît les avantages et inconvénients, parfois même avant que les conseillers ne le fassent. Les autres n'hésitent pas à se tourner vers lui lorsqu'ils ont des interrogations.

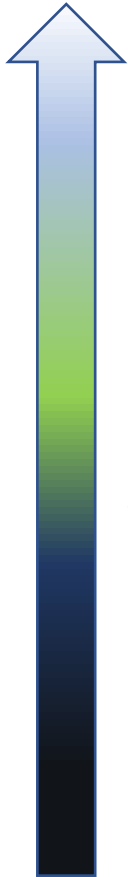
Il connaît l'information en même temps que les conseillers mais en avance par rapport aux autres exploitants. Lui aussi peut donner des informations mais avec des expertises moins poussées.

Une fois l'information obtenue, il peut proposer des arguments en faveur ou en défaveur mais sera moins confiant et moins consulté.

Il émet des avis après avoir obtenu l'information auprès de ses pairs mais qui ne sont pas forcément bien réfléchis.

Il est le dernier au courant voir ne l'est pas du tout, il n'est pas consulté par ses pairs car il n'aura pas d'avis.

Annexe 12 : Motivation de la recherche d'informations pour un exploitant agricole



Il a soif de savoir et de connaître, recherche avant tout la connaissance.

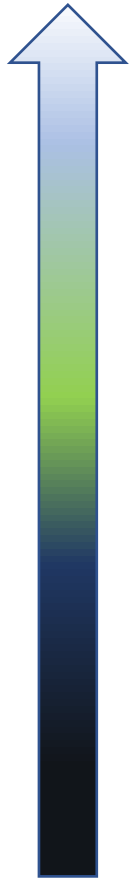
Il veut faire évoluer son exploitation pour des systèmes différents ou plus vertueux.

Il veut modifier son exploitation dans un but précis (transmission par exemple)

La rentabilité de l'exploitation est une motivation pour tous mais ici on parle de vraiment de logique capitaliste ou entrepreneuriale et de viser le gain.

L'obligation est une raison majeure (norme, zonage, rentabilité...)

Annexe 13 : Ressenti de la valeur d'une information pour un exploitant agricole



L'information est source d'innovation et donc sa possession constitue une véritable opportunité et une valeur ajoutée.

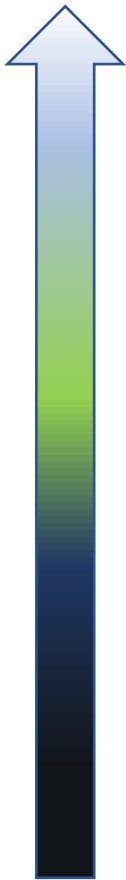
Les réglementations et les aides sont plutôt sources d'opportunités pour lui mais il n'en perçoit pas forcément toute la portée.

Les réglementations et les aides sont tout autant des contraintes que des opportunités. Leur valeur n'est pas maîtrisée.

Les réglementations et les aides sont davantage sources de contraintes pour lui. L'exploitant ne sait pas voir l'opportunité potentielle.

Toute information externe est vécue comme une contrainte.

Annexe 14 : Proposition de gradation de la recherche d'information en tant qu'activité à part entière du travail d'un exploitant agricole



La recherche d'information est une composante obligatoire du métier voir essentielle. Un exploitant agricole se doit d'être en veille, cela fait partie intégrante de son travail. Un temps conséquent doit lui être consacré.

La recherche d'information fait partie du travail et un temps doit lui être consacré.

La recherche d'information fait partie du travail mais ne doit pas être majoritaire ou primer sur d'autres activités.

La recherche d'information est devenue une composante du métier par obligation mais doit rester une activité secondaire.

Un exploitant est avant tout un paysan et ne devrait avoir à penser qu'à la partie technique. La recherche d'information ne fait absolument pas partie de son métier.

Annexe 15 : Questionnaire quantitatif devant être distribué auprès d'agriculteurs par le biais de l'assureur Groupama

[échelle de 1 à 5] Motivation de gestion. Tout exploitant souhaite vivre de sa production et rentabiliser son exploitation. Mais au-delà :

- Je cherche à évoluer et innover
- Je me considère chef d'entreprise

[échelle de 1 à 5] Ressenti :

- Les aides et les réglementations sont sources de contraintes
- Les aides et les réglementations sont sources d'opportunités

[échelle de 1 à 5] Activité. (Si accéder à l'information était relativement simple) :

- En tant que gérant d'une exploitation, s'intéresser aux aides et aux réglementations doit faire partie de mon activité

[oui / non] Je fais partie d'un réseau (syndicat, coopérative...)

[échelle de 1 à 5] Information :

- Je m'informe avant même que mon réseau ne le fasse
- J'utilise mon réseau plus largement que je n'en ai strictement besoin pour savoir ce qui s'applique concrètement à mon exploitation

[échelle de 1 à 5] Intérêt :

- Je m'informe uniquement quand j'ai un projet à réaliser ou une règle à appliquer
- Je m'informe aussi par curiosité

[échelle de 1 à 5] Besoin :

- Je souhaite savoir de façon autonome ce qui s'applique concrètement sur mon exploitation

[oui/non] J'ai déjà renoncé à poursuivre ma lecture d'une aide ou d'une réglementation au vu du temps de lecture nécessaire, même si j'en aurais eu l'utilité.

[oui/non] Appels à projet

- Avant de faire un projet, J'ai déjà eu connaissance après la clôture d'un appel à projet qui aurait pu m'intéresser car je n'étais pas au courant de son existence ou je ne savais pas que cela pourrait me convenir.

-j'ai annulé mon projet ?

- j'ai fait mon projet sans l'aide ?

- Après avoir fait un projet. J'ai me suis déjà rendu compte après avoir fait un investissement que j'aurais pu bénéficier d'aide si j'avais été au courant plus tôt.

- A cause d'une erreur involontaire lié au temps de compréhension, des attentes des financeurs..., mon dossier de demande d'aide a déjà été refusé

- J'ai déjà réalisé un projet que je n'avais initialement pas prévu de faire ou pas à ce moment là du fait de l'intérêt que représentait le fait de bénéficier d'une aide

[échelle de 1 à 5] Ce qui me freine à l'adoption d'une aide ou la mise en pratique d'une demande règlementaire c'est

- le temps nécessaire à consacrer à sa recherche et sa compréhension
- le montant de l'investissement personnel à fournir
- le sentiment d'être redevable à autrui
- les engagements suite à l'adoption de l'aide
- autre

[échelle de 1 à 5] Ce qui me pousse à l'adoption d'une aide ou dans l'adoption rapide voire anticipée d'une exigence règlementaire c'est :

- son intérêt économique
- son intérêt stratégique
- son intérêt environnemental/de santé/de bien-être
- autre

[échelle de 1 à 5] Ce qui me prend le plus de temps c'est :

- trouver une aide/réglementation générale
- trouver si elle me correspond
- trouver les conditions et caractéristiques
- trouver les documents et interlocuteurs
- fournir les documents
- mettre en place les conditions et la gestion sur le terrain

[échelle de 1 à 5] Je suis au courant des aides possibles et des exigences liées aux réglementations liées à :

- la PAC
- l'Etat Français
- la Région
- le département
- les collectivités locales
- Autres (PNR, Agence de l'eau...)

[échelle de 1 à 5] Je m'informe surtout par le biais de :

- la chambre d'agriculture
- la DDT/DRAAF/Préfecture
- le site du ministère
- mon centre de gestion
- mon syndicat
- ma coopérative
- la presse
- internet
- les réseaux sociaux
- un conseiller privé
- d'autres exploitants
- autre

[oui ou non] Je lis les newsletters que l'on m'envoie.

Annexe 16 : Profil détaillé d'un prospecteur

Recherche. Les prospecteurs maîtrisent leur environnement réglementaire et économique. Ils sont dans une dynamique de recherche permanente, à l'affût des nouveautés, de l'actualité et des évolutions à la fois politiques et de leur filière. Ils sont conscients de leurs capacités et de leurs lacunes. Ils savent la différence entre les décisions européennes, nationales, locales... rien ne leur échappe. Ils sont avides de recherche plus que par réel besoin.

Capacité. Ils savent se débrouiller seuls, utilisent tous les canaux d'information qu'ils peuvent avoir à disposition, ils lisent beaucoup, communiquent, décident seuls et « utilisent » leur réseau plus qu'ils n'en ont besoin.

Élément. Ils ont le profil de leader, de diffuseurs de paroles et d'idées. Grands communicants que ce soit sur le devant de la scène en s'insérant dans des médias ou dans des réseaux, ils ont le profil d'expert auprès de leurs collègues en expliquant des processus que les autres n'avaient pas imaginés. Ce sont des éléments moteurs pour les autres, qui n'hésitent pas à leur demander des conseils.

Motivation. Ils ont une vision de très long terme et d'évolution. Pour eux, ne pas chercher à évoluer est un non-sens. Ils sont curieux et expriment l'envie d'innover, d'évoluer, de se dépasser. On retrouve aussi la volonté de connaître toutes les évolutions possibles pour ne plus dépendre à terme de subventions permanentes.

Opportunité. Ils maîtrisent parfaitement la réglementation de leur exploitation mais ne s'arrêtent pas là. Ils considèrent qu'une aide économique est une opportunité plutôt qu'une contrainte et n'hésitent pas à les saisir. Le corpus réglementaire qu'elles induisent peuvent les contrarier sans pour autant les empêcher d'agir. Certains savent profiter du système pour demander des aides dont ils respectent le cahier des charges avant même qu'elles existent ou qu'ils ne la demandent.

Activité. Pour eux, maîtriser leur environnement réglementaire et économique et rechercher des aides fait partie de leur travail, à condition de les avoir toutes à disposition. Le système actuel ne leur convient pas du fait qu'il nécessite un temps de recherche injustifié pour étudier toutes les opportunités.

Besoin. Ils expriment le besoin de tout savoir. L'information doit être claire et précise pour aller vite. Au-delà des informations primaires, tous les détails doivent être présents. Mais au-delà de l'information brute, il y a aussi la volonté de comprendre par eux même ce que cela signifie. Ils évoquent des cours sous forme de vidéos, des MOOC, des comparatifs avec des avantages et inconvénients... ils ont la volonté d'obtenir un outil précis mais qui ne se limite pas à la fourniture de données brutes pour s'adapter à leur soif de connaissance.

Exemple. Exploitant indépendant et entrepreneur, « militant » dans un syndicat, plutôt expérimenté, vision de long terme pour une transmission.

Annexe 17 : Profil détaillé d'un initié

Recherche. Ils maîtrisent globalement leur ERE et sont en recherche régulièrement. Ils sont au courant des évolutions en matière de réglementation et de dispositifs économiques existants. Cette soif de connaissance est tout de même moins prononcée que chez les prospecteurs.

Capacité. Autodidactes, ils s'investissent beaucoup mais ne savent pas toujours comment s'y prendre. Ils n'hésitent pas à appeler à l'aide. Ils ont besoin de leur réseau plus qu'ils ne l'utilisent.

Element. Ils ont de nombreuses idées en tête et eux aussi sont moteurs en discutant avec ceux possédant moins de connaissances réglementaire et économique. Ils peuvent eux aussi être sur le devant de la scène et fournir des conseils mais dans une équipe, ils représenteraient les « vice » ou les « sous » des dirigeants. Ce sont des personnes qui agissent mais qui doutent et qui ont besoin d'être rassurées dans leurs démarches liées à la maîtrise de leur ERE.

Motivation. Leurs motivations sont plus diverses. Ils sont eux aussi dans une démarche d'innovation et d'évolution prononcée mais ont surtout une volonté de « bien-faire » très présente avec une notion du risque moindre. Il s'agit de bien respecter les réglementations et de rentabiliser et pérenniser l'entreprise, tout en saisissant les opportunités.

Opportunité économique. Pour eux, les aides ponctuelles sont source d'opportunité mais aussi potentiellement source de contrainte en termes de complexité dans l'élaboration du dossier et de leur mise en œuvre sur le terrain. Cela peut les freiner car suppose qu'ils fassent la démarche tout d'abord seuls puis ensuite par leur réseau pour être dans le contrôle.

Activité. Ils sont conscients de l'intérêt de connaître leur ERE, mais ils le perçoivent davantage comme un devoir à faire car cela peut rapporter des points bonus plutôt que comme partie intégrante du travail.

Besoin. Ils expriment le besoin de posséder une information très claire, très précise et synthétique pour la comprendre rapidement. Cette information doit servir de base pour entamer une réflexion plus poussée avec un conseiller. Les textes concis sans sigle, les tableaux récapitulatifs, les mémos avec les dates clés, les fiches de synthèses sont les bienvenus. Les onglets, une arborescence claire des rubriques et des sous rubriques également. Ils doivent être guidés dans leur recherche pour comprendre. Les détails doivent être amenés dans un second temps. Ils expriment le besoin de connaître les interlocuteurs vers qui se tourner, d'avoir des numéros à leur dispositions et de pouvoir échanger sur les opportunités qui se présentent avec d'autres exploitants. Le besoin de contact humain et de dialogue est très prononcé chez eux.

Exemple. Femmes tout âge et filière confondue nouveaux systèmes, zonage particulier, etc.

Annexe 18 : Profil détaillé d'un indifférent

Recherche. Ils maîtrisent moyennement leur ERE. Ils sont au courant des évolutions réglementaires par le biais de la presse, en conversant avec d'autres exploitants, ou bien avec leur technicien à l'occasion de conseil technique qui dérivent sur des conseils réglementaires ou économiques. Ils font ce qu'on pourrait appeler des « petites veilles ».

Capacité. Ils utilisent peu de canaux d'informations, presque toujours les mêmes malgré quelques autres tentatives. Ils ne savent pas réellement où chercher l'information. Ils pourraient avoir la capacité de se débrouiller seul mais ne sont pas assez formés et finissent par se convaincre que c'est trop compliqué.

Elément. Ils dialoguent et apportent des informations mais peuvent être surpris par ce que leur annoncent les prospecteurs ou les connaisseurs.

Motivation. Ils recherchent surtout des informations précises mais ne se tiennent au courant des évolutions. Ils ont l'envie de connaître, mais n'ont pas l'envie d'y consacrer du temps. Ils sont parfois convaincus que c'est l'information en elle-même qui ne leur plaît pas plutôt que la façon dont elle est diffusée.

Opportunité. Pour eux, les dispositifs sont surtout source de contraintes. Ils perçoivent peu les opportunités car ils sont confrontés à la difficulté d'accéder à l'information et la difficulté de la comprendre. Ceci nuit aux objectifs fixés par les politiques publiques mais également aux exploitants eux-mêmes.

Activité. Ils ne sont pas forcément tous d'accord pour dire que c'est une partie de leur travail. Ou alors un faible nombre d'entre eux. L'activité de production prime en très grande majorité.

Besoin. L'objectif est de les rassurer d'une façon différente des connaisseurs. Il s'agit de leur redonner confiance en leur capacité et de les faire rentrer à nouveau dans ce système, qu'ils n'ont pas totalement quitté mais qui les effraie ou les contrarie. De l'information, claire, précise, adaptée est nécessaire.

Exemple. Souvent éleveurs (lié au grand nombre de réglementation qu'ils ont sur leurs exploitations), multiplication de zonage, hommes, plus de 40 ans.

Annexe 19 : Profil détaillé d'un incertain

Recherche. Ils sont une déclinaison des incertains. Ils ont une bonne connaissance de leur ERE de façon indirecte. Ils maîtrisent moyennement leur ERE parce qu'ils se satisfont de l'information qu'on leur donne. Cela leur confère une fragilité du fait de leur dépendance. Ils sont au courant des évolutions réglementaires mais font peu de démarche. C'est surtout l'information qui vient à eux plutôt que l'inverse que ce soit « par hasard » ou de façon volontaire.

Capacité. Ils utilisent toujours les mêmes canaux d'informations. Ils pourraient avoir la capacité de se débrouiller seul mais se contentent de ce qu'ils ont.

Elément. Ils comptent sur leurs réseaux pour leur apporter une information, ils ne sont pas dans l'action et sont majoritairement les derniers au courant puisqu'ils obtiennent l'information par ruissellement.

Motivation. Ils recherchent des informations précises dont ils ont besoin pour un projet qu'ils ont en tête, à propos d'un sujet qu'on leur a conseillé de consulter, pour une réglementation précise. Ce n'est pas forcément les compétences qui leurs manquent mais plutôt de la motivation. Ils ne sont fermés à rien et peuvent même être très intéressés quand on leur fait part d'une opportunité, mais ils ne veulent pas devoir aller la chercher. S'ils recherchent une information, c'est surtout pour un montant, un document, un détail... la recherche « d'une aide » et non pas « d'aides » ou bien « d'une précision » réglementaire et non pas de conformité globale.

Opportunité. Pour eux, les dispositifs économiques sont utiles pour la réalisation d'un projet qu'ils ont en tête. Ils ne se posent pas réellement de questions. Si personne n'est là pour les guider, ils ne poursuivront pas forcément la recherche qu'ils avaient débuté.

Activité. Ils estiment que ce n'est pas à eux de faire la recherche et se satisfont de ce qu'ils ont. Notamment pour ceux qui sont insérés dans un réseau avec des attentes et des cahiers des charges très spécifiques. Ils aspirent à uniquement s'occuper de la partie production.

Besoin. Puisqu'ils sont réfractaires à se plonger dans la complexité de l'ERE, il faut une information claire, précise, courte, chiffrée, qui va droit au but. Ils auront besoin de sollicitations et d'être porté à la différence des connaisseurs qui ont simplement besoin d'un coup de pouce. L'outil s'adresserait peut-être plus aux conseillers dans ce cas-là.

Exemple. Travaillent pour une coopérative depuis longtemps, sont en routine, sont sous contrats. Rien ne change. Toute filière confondue.

Annexe 20 : Profil détaillé d'un réfractaire

Recherche. Ils ne maîtrisent pas leur ERE par choix ou bien par difficulté réelle. Leur ERE leur est inconnu et peut être perçu par certains comme une masse diffuse, incompréhensible et contraignante dans laquelle ils ne souhaitent pas du tout s'engager. Ils peuvent être en réaction contre le système (certains même iront jusqu'à dire qu'il est dictatorial) ou être hors systèmes (retraite, gagner sa vie simplement de façon indépendante).

Capacité. Il y a ceux qui pourraient se débrouiller mais qui ne le désirent pas et ceux qui n'en ont pas la capacité du fait d'un âge avancé par exemple. Ils ne savent pas utiliser le réseau d'information autour d'eux et ne savent pas qui contacter.

Élément. Ce sont des producteurs avant tout et non des chefs d'exploitation. Certains se considèrent même à part et pointent du doigt ceux qui sont dans le système. Ils le considèrent injuste.



Motivation. La seule motivation à rechercher un élément serait la contrainte, le fait de ne pouvoir faire autrement : l'annonce d'un contrôle ou bien ne pouvoir faire autrement que de demander une aide car ils ne possèdent pas de trésorerie suffisante.

Opportunité. La réglementation et les aides sont pour eux uniquement des contraintes qui les empêchent de produire comme ils le souhaitent. Ils considèrent les aides comme une source de dépendance, même ponctuelle dans le cas d'un investissement, et non une possibilité d'évolution.

Activité. Pour eux, être producteur c'est être au contact de la terre, c'est être indépendant. La recherche d'information ERE ne les concerne pas.

Besoin. Ils n'expriment aucun besoin. Peut-être qu'une information personnalisée, évidente, claire pourrait peut-être leur permettre de changer de point de vue. Dans tous les cas, les vidéos, les onglets successifs, des questionnaires, des explications du pourquoi du comment, des choses évoluées ne les intéresseront pas. L'essentiel et le plus simple est le mieux.

Exemple. A la retraite, reconversion professionnelle et volonté d'être à part, maraîcher indépendant sur les marchés / vente directe, plutôt après 40/50 ans qui ne maîtrise pas les nouvelles technologies

 <small>agriculture • alimentation • environnement</small> 	Diplôme : Ingénieur horticole Spécialité : Horticulture Spécialisation / option : POMAR Enseignant référent : Aude Ridier
Auteur(s) : Marie LAPORTE Date de naissance* : 03/01/1998	Organisme d'accueil : Farm Europe Adresse : 9 rond-point de Schumann 1040 Bruxelles
Nb pages : 49 Annexe(s) : 6	Belgique
Année de soutenance : 2021	Maître de stage : Yves Madre
Titre français : Comprendre la nature des besoins des agriculteurs en matière d'informations réglementaires et économiques provenant des pouvoirs publics	
Titre anglais : Understand the nature of farmer's needs in terms of regulatory and economic information from public authorities.	
Résumé : <p>Cette étude vise à analyser les circuits d'informations réglementaires et économiques provenant des pouvoirs publics pour les exploitants agricoles et déterminer quels sont leurs besoins en la matière. Une étude préalable a permis de mettre en évidence la masse d'information à maîtriser et la politique de simplification portée par les élus. Elle a également permis d'insister en sus sur la multitude des <i>sources</i> d'information. Cette diversité de sources est gage de pouvoir obtenir <i>théoriquement</i> l'information mais au prix de coûts de transactions beaucoup trop élevés et d'autres nombreuses externalités négatives. Un entretien semi-directif auprès de 25 exploitants agricoles finistériens a mis en évidence qu'il est difficile voire impossible pour un exploitant agricole, surtout s'il ne dispose pas d'un réseau, de recevoir <i>effectivement</i> une information ciblée et personnalisée. Cet entretien souligne donc la nécessité de centraliser les informations provenant de toutes ces sources pour améliorer l'accès à l'information de chaque exploitant et l'efficacité dans la recherche. Celui-ci a également permis de mettre en évidence des similitudes entre les exploitants mais aussi de grandes disparités face à la connaissance et la maîtrise de leur environnement réglementaire et économique. La création d'un outil digital adaptable aux compétences et aux envies de chacun d'eux pourrait permettre d'améliorer la maîtrise de leur environnement réglementaire et économique, la gestion stratégique de leur exploitation mais aussi l'innovation dans ce contexte de transition agroécologique.</p>	
Abstract : <p>This study aims at analyzing the regulatory and economic information circuits coming from the public authorities for farmers and determining their needs in this area. A preliminary study highlighted the mass of information to be mastered and the policy of simplification pursued by elected officials. It also allowed to insist on the multitude of information sources. This diversity of sources is a guarantee of being able to theoretically obtain information, but at the cost of much too high transaction costs and numerous other negative externalities. A semi-structured interview with 25 farmers in Finistère showed that it is difficult, if not impossible, for a farmer, especially if he or she does not have a network, to effectively receive targeted and personalized information. This interview underlines the need to centralize information from all these sources to improve access to information for each farmer and efficiency in research. It also highlighted the similarities between operators but also the great disparities in terms of knowledge and mastery of their regulatory and economic environment. The creation of a digital tool that can be adapted to the skills and desires of each farmer could help improve the mastery of their regulatory and economic environment, the strategic management of their farms, and also innovation in this context of agro-ecological transition.</p>	
Mots-clés : Accessibilité à l'information, réglementation, aides économiques, normes, réseau, sources et circuits Key Words: Accessibility to information, legislation, economic subsidies, norms, network, sources and channels	